



La jungle souterraine

Visite guidée des coins sombres du métro, par Pascale Breton  
Pages B6 et B7

Les néonazis terrorisent Moscou

Il ne fait pas bon être Noir sur la place Rouge, écrit Laura-Julie Perreault  
Page B4

Urgence réforme

Un portrait de David Levine, par Alexandre Sirois  
Page B3

La Presse

CAHIER B | LA PRESSE | MONTRÉAL | SAMEDI 23 FÉVRIER 2002

Mal JUGÉS de la TERRE,  
unissez-vous !



YVES BOISVERT

envoyé spécial

À SALT LAKE CITY

Les Jeux de Salt Lake City s'achèvent demain. Marqués par d'exceptionnelles performances sportives, ils passeront quand même à l'histoire comme ayant été les jeux de la controverse: Salé-Pelletier, la skieuse de fond russe Larissa Lazutina, la disqualification du patineur de vitesse courte piste coréen Kim Dong-Sung au 1500 mètres, etc. Bref, autant d'affaires qui donnent du pain sur la planche aux bonzes du CIO pour les quatre prochaines années.

Il y a deux choses à lire dans la menace un peu pathétique de boycott russe. D'abord, les premiers sous-produits de la justice de rattrapage qui a fait graver une deuxième médaille d'or pour Salé et Pelletier. Ensuite, le déclin du sport russe. Commençons par la seconde. Il y a 10 ans, c'est davantage que l'URSS qui a été démantelée. C'est tout le système soviétique de développement du sport. À sa première présence aux Jeux olympiques d'hiver après être devenue la « Fédération russe », ce bout-là de l'ex-URSS a remporté 23 médailles, dont 11 d'or. C'était à Lillehammer, en 1994. Aux Jeux suivants, à Nagano, la Russie a récolté 18 médailles. Cette année, ils en sont à 14, 15 en comptant le hockey. Cela, malgré l'ajout, à chaque Jeux, de nouvelles compétitions. Il y avait 68 épreuves à Nagano, il y en a 78 à Salt Lake, c'est donc dire 10 de plus et 30 médailles de plus qu'à Nagano. Les patineuses de vitesse russes se sont entraînées en Allemagne, avant les Jeux, pour pouvoir tourner sur une piste ovale de qualité. Les entraîneurs de patinage artistique, qui ont formé les meilleurs au monde, sont à peu près tous hors de Russie. On devine qu'il y a plus d'argent à faire à Boston qu'à Saint-Petersbourg. Au hockey, la Ligue nationale a aspiré tous les talents européens, y compris évidemment les Russes. Alors, quand la Fédération internationale de ski a suspendu Larissa Lazutina, jeudi, juste avant l'épreuve de relais de l'équipe de ski de fond, cette épreuve qui appartient aux Russes depuis 10 ans, c'était un peu trop. L'affaire est devenue politique en Russie. On a sali leur réputation en suspendant la juge française, parce qu'elle aurait comploté avec les Russes, ils ont vu leurs médailles s'envoler à gauche et à droite... Mais celle-là, au moins, ils l'au-

raient, c'était certain. Et ce serait la dixième et dernière de Lazutina en carrière, un record. À défaut d'un triomphe général, c'eût été bien mieux qu'un prix de consolation pour cette nation habituée à dominer le sport olympique. Non seulement la médaille ne viendra pas, mais elle est perdue par cette suspension « pour cause de santé ». Taux d'hémoglobine trop élevé : 16,8, alors que la limite est 16. Une limite qui n'est pas fixée au hasard : selon les experts, n'importe quel chiffre au-delà de 14 est hautement improbable sans une forme de dopage. Mais le test d'hémoglobine ne prouve pas le dopage directement et c'est pourquoi, ici comme dans le Tour de France, quand le taux d'hémoglobine est trop élevé, c'est « pour des raisons de santé » que l'athlète n'a pas le droit de participer. Cela est improuvable directement pour le moment, mais cela sent à plein nez l'EPO, une substance qui stimule l'hémoglobine, améliore l'apport d'oxygène aux muscles et accroît l'endurance. Autrement dit, non seulement, selon les anciens standards, les Russes ont des résultats médiocres, mais en plus, voilà que deux

instances officielles les désignent sans le dire comme des tricheurs : qui magouilleraient avec les Français ; et qui doperaient leurs skieurs. D'où la contre-attaque d'hier, menée par neuf apparatchiks russes — dont l'avenir personnel est aussi en jeu — lors de cette conférence de presse assez loufoque. « Nous voulons des jeux honnêtes et des juges compétents et objectifs », a dit le président du Comité olympique russe. Ils veulent aussi sauver leur peau. Le droit à la médaille Mais il ne suffit pas d'être frustré. Encore faut-il trouver un véhicule pour faire voyager sa frustration, ne serait-ce qu'un petit brin. Le précédent Salé-Pelletier en offre un à tous les mal jugés de la terre olympique. Les Russes demandent une « deuxième médaille d'or », pour remplacer la médaille d'argent dé-

cernée par les juges à la patineuse artistique Irina Slutskaya. Le président du Comité olympique russe a déclaré au *USA Today* jeudi que le résultat était « approprié », mais qu'importe, ce n'est pas l'avis de la fédération de patinage. Allez, deux médailles d'or ! Les Coréens, eux, sont furieux de la disqualification de Kim Dong-Sung au 1500 mètres courte piste. Disqualification qui a donné l'or à Apolo Ohno et le bronze à Marc Gagnon. Ils en appellent au Tribunal d'arbitrage des sports. Le jugement de disqualification a été injuste, disent-ils, et les Coréens veulent faire annuler la disqualification et changer le classement final. Mais bon, a dit le président du comité olympique coréen, une double médaille d'or les satisfierait.

Voir TERRE en B2



Photo BERNARD BRAULT, La Presse

Le Coréen Kim Dong-Sung, furieux, vient de laisser tomber son drapeau national sur la glace après que les juges l'eurent disqualifié, le privant ainsi de la médaille d'or au 1500 mètres courte piste. Ce qui donnait l'or à Apolo Ohno et le bronze à Marc Gagnon.



TERRE

Suite de la page B1

« Tout ce qu'on veut, c'est la médaille d'or », a dit Sung-In Park, lors de la conférence de presse tenue par les Coréens après celle des Russes. Ils n'en sont pas restés là : ils ont mandaté une firme d'avocats de Salt Lake City d'étudier la possibilité de poursuivre personnellement le juge !

Y aurait-il un droit universel à la médaille d'or qui serait en train de naître ?

Au Comité international olympique, évidemment, on ne dira jamais que le précédent Salé-Pelletier vient de créer une brèche qui permettra, au moins moralement, de remettre en question officiellement chaque décision d'arbitre. D'ailleurs, on nie même que ce soit un précédent. On cite quatre autres cas de doubles médailles d'or. Il y a eu preuve de malversation, la porte était ouverte pour changer l'argent en or, voilà tout.

Mais la rapidité, l'empressement avec lesquels on a réglé l'affaire, dans un contexte d'hypermédiation et le fait que cela se passe en terre nord-américaine viennent ajouter au sentiment d'injustice ressenti, comme par hasard, par les pays de l'ex-bloc de l'Est. « Il n'y a pas que nous qui sommes humiliés, il y a aussi la Chine, l'Ukraine, la Corée... » a dit le président du Comité olympique russe.

Comme si ce n'était pas assez, les Américains, qui eux n'avaient eu que 13 médailles à Nagano (deux de moins que le Canada), se dirigent vers un record incroyable de 32 médailles et plus, davantage encore que les prévisions les plus délirantes. *Sports Illustrated* leur en accordait 20, le *USA Today* 28, et cela faisait des gorges chaudes.

Il est habituel que le pays hôte performe mieux qu'à l'habitude, mais jamais à ce point. Cela crée, encore davantage, une impression de dépossession et d'« humiliation ».

En société comme en sport, il faut qu'à un point les jugements soient définitifs. Que l'on ne puisse remettre en cause à l'infini les décisions, refaire les procès.

Mais en même temps, si les juges étaient parfaits, il n'y aurait pas de tribunaux d'appel pour contester leurs décisions. Cela suppose du temps, mais permet de limiter les injustices, pense-t-on. Vient cependant un point où un point final doit être écrit.

Bizarrement, dans l'affaire Salé-Pelletier, le jugement « d'appel » rapide, chirurgical, de la Fédération internationale de patinage vient peut-être de créer précisément le contraire de ce qui était souhaité : une sorte de bête juridique qui se nourrira de toutes les frustrations nationales pour grossir.

Il s'en trouvera donc plus que jamais pour tenter le coup. Pour plaider sa cause. Pour remettre en cause les jugements des juges et des arbitres. L'on voudra créer de nouveaux mécanismes judiciaires. Le système de jugement et d'appels sera forcément plus lourd.

Déjà, le président de la Fédération internationale de patinage plaide pour une réforme en profondeur du système de jugement du patinage artistique : 14 juges au lieu de neuf. Un système complexe de tri des décisions par ordinateur. « On est prêt à payer le prix qu'il faut pour améliorer le système », dit Ottavio Cinquenta.

Au hockey, faudra-t-il davantage d'arbitres ? Des reprises vidéo à tous les sports où le jugement intervient ? Peut-être. Du travail, beaucoup de travail pour les juristes du sport ? Assurément.

On risque fort de se souvenir de la double médaille d'or des Jeux de 2002 comme d'une semence fertile pour le développement d'une judiciarisation du sport olympique.

Le ressentiment des (mauvais) perdants la fera croître.



Photo AP

**La skieuse de fond russe Larissa Lazutina a remporté deux médailles d'argent au 15 km et en poursuite. Sa troisième, en or, lui échappe, n'ayant pas participé, comme ses coéquipières, au relais jeudi.**



Pphoto MARIE-CLAUDE LORTIE, La Presse

**Au Danemark, c'est bien connu, même dans les villes, on laisse les bébés dans leurs landaus, seuls sur le trottoir, pour qu'ils dorment pendant que leurs parents vont au café et personne ne s'inquiète...**

# Bienvenue au royaume du Danemark



MARIE-CLAUDE LORTIE

*L'ancien ministre libéral Alfonso Gagliano, nommé ambassadeur au Danemark au début de l'année, a été parachuté vers des terres scandinaves en pleine tourmente. Le Canadien d'origine italienne arrive en effet dans un pays dont les traditions progressistes sont en train d'être bouleversées par la nouvelle influence d'un parti d'extrême droite, furieusement anti-immigration. Bienvenue dans votre nouvel emploi, Monsieur le diplomate !*

Alfonso Gagliano, qui arrive au Danemark par la grande porte de la diplomatie, sera un observateur de la controverse déclenchée par la décision du nouveau gouvernement de centre droit, élu en novembre, d'aller de l'avant avec des mesures pour limiter l'entrée d'étrangers au Danemark.

Ces nouvelles politiques visent notamment à limiter la réunification familiale des réfugiés (un des seuls moyens d'immigrer au Danemark pour les non-professionnels et non-investisseurs) à un point tel que même les couples mariés n'auraient pas de garantie de pouvoir immigrer ensemble. On propose de durcir les conditions d'obtention de la nationalité danoise et le gouvernement de ce pays réputé pour avoir des politiques sociales parmi les plus progressistes au monde, propose en plus de réduire de 30 % les le soutien financier dont profitent les nouveaux arrivants.

Selon les groupes voués à la défense des droits des immigrés, ce sont des mesures plus qu'inacceptables qui sont ni plus ni moins en train de remettre en question toute une tradition danoise de progressisme. « Ce qu'on voit, c'est pire que Haider », dit Leif Randeris, porte-parole de Indsam, une des grandes organisations danoises parlant au nom des immigrants. M. Randeris fait référence à Joerg Haider, l'ancien leader du parti d'extrême droite autrichien qui avait suscité toute une vague de réprobation européenne contre l'Autriche il y a deux ans en se voyant associé à la coalition gouvernementale. « Déjà, dit M. Randeris, on voit les statistiques sur l'immigration diminuer par rapport à l'an dernier. »

Le virage danois a été amorcé sur la scène politique il y a cinq ans. Le Parti du peuple danois, le Dansk Folkeparti dirigé par une mère de famille à la maison, Pia Kjaersgaard, a décidé de se lancer en campagne aux élections locales et municipales en ne parlant que d'immigration et de la nécessité de fermer les frontières à tous ces nouveaux venus qui, selon ce parti, ne s'intègrent pas et en profitent sans



Photothèque La Presse

Pia Kjaersgaard

rien apporter.

« Tout de suite, le parti a connu un assez bon succès, particulièrement dans les communes traditionnellement social-démocrates entourant Copenhague », rappelle Henning Olsson, journaliste vétéran, spécialiste des questions politiques à la chaîne publique de télévision danoise, DR TV. « Ils ont été astucieux, continue-t-il. Ils ont réussi tout de suite à imposer des images d'étrangers arrivant en masse aux frontières. Ils ont forcé tout le monde à parler de ces questions, même les sociaux-démocrates. » En réalité, les immigrants constituent 5 % de la population danoise, 7 % si on compte aussi leurs descendants nés au Danemark.

Puis, l'année suivante, aux élections générales, le parti a réussi à faire élire 13 députés et a commencé à être pris de plus en plus au sérieux.

Et aux dernières élections géné-

rales, en novembre, le parti d'extrême droite a doublé sa présence au parlement en faisant élire 22 députés. Il est arrivé en troisième place, derrière les libéraux (un parti antitaxe et très pro-Europe et pro-marché) et les sociaux-démocrates, leaders de la coalition de centre gauche au pouvoir pendant neuf ans. En tout, environ 10 % de la population a voté pour le Dansk Folkeparti.

Pour obtenir les votes nécessaires à l'approbation de ses lois, le nouveau gouvernement de centre droit dirigé par le leader du Parti libéral Anders Fogh Rasmussen, appuyé notamment par le Parti conservateur, a maintenant besoin de l'appui de M<sup>me</sup> Kjaersgaard et de ses troupes. Pourtant,

n'est-ce pas le leader conservateur, Bendt Bendtsen (aujourd'hui membre de la coalition gouvernementale), qui déclarait en 1999 : « Les points de vue extrêmes sur l'immigration de Pia Kjaersgaard et du Parti du peuple danois n'auront jamais aucune influence sur les politiques d'un gouvernement conservateur. »

## L'impact du 11 septembre

Les succès de l'extrême droite, croit M. Olsson, peuvent s'expliquer en grande partie par la fusion des préoccupations dites de « loi et d'ordre », mises à l'ordre du jour de l'opinion publique par de récents crimes très médiatisés particulièrement violents, avec les craintes de l'après-11 septembre.

L'attaque terroriste contre les États-Unis a en effet fait bondir les appuis pour un resserrement des politiques d'immigration. Selon une enquête citée par la BBC, alors que seulement un Danois sur deux

croit nécessaire de resserrer les politiques d'immigration à la fin de l'été dernier, la proportion avait grimpé à deux Danois sur trois au lendemain du 11 septembre.

En outre, *La Presse* a pu constater durant un passage récent que les Danois font constamment référence à plusieurs histoires sordides de viols collectifs commis durant la dernière année où étaient impliqués des jeunes issus de familles d'immigrants. Quand on aborde la question de l'immigration et de l'attitude des Danois, on rappelle constamment ces viols et comment ils ont traumatisé la population de ce pays qui s'est toujours targué d'avoir un des niveaux de criminalité les plus bas du monde occidental. (Au Danemark, c'est bien connu, même dans les villes, on laisse les bébés dans leurs landaus, seuls sur le trottoir, pour qu'ils dorment pendant que leurs parents vont au café et personne ne s'inquiète.)

Seyhan Melbye, une femme d'affaires d'origine turque qui vit au Danemark depuis 1986, croit que les Danois n'ont surtout pas apprécié de voir leur quietude mise soudainement sens dessus dessous par toutes ces affaires. « Les Danois ne sont pas réellement racistes, dit-elle. Mais ils ne veulent pas être dérangés dans leurs habitudes. »

« Et il ne faut pas oublier que 90 % de la population n'a pas voté pour le Parti du peuple danois », ajoute Henrik Thierlein, attaché de presse pour Wonderful Copenhagen, un organisme de promotion touristique.

En décembre dernier, interrogé sur ce qu'il préparait comme politique en matière d'immigration, le ministre Bertel Haarder n'a pas manqué de rappeler à *La Presse* qu'il serait fidèle à la compassion traditionnelle des Danois : « Je vais garder mes connaissances sociales et ma conscience sociale et nous allons honorer nos engagements internationaux. Je m'en porte garant. Et il y aura des changements, des améliorations, notamment pour les immigrants qui veulent travailler. »

Mais quelques secondes plus tard, Kristian Tulesen Dahl, leader du groupe parlementaire du Parti du peuple danois, affirmait lui aussi à *La Presse* : « Nous avons quelques mois pour montrer que nous pouvons être utiles. »

Et la semaine dernière, quand M. Haarder a déclaré que tout ce que le gouvernement essayait de faire, c'est de réduire le nombre de réfugiés au par habitant, pour l'amener au même niveau que celui de Suède ou même de Grande-Bretagne, et qu'il a ensuite enchaîné en disant : « Nous voulons une société plus inclusive. Voilà tout ce qu'on essaie de faire », ses adversaires politiques ont ri de lui.

# DAVID LEVINE, un homme en santé!

« Vous êtes l'homme le plus détesté à Ottawa. Et vous êtes l'homme le plus détesté au Canada. » Au printemps 1998, David Levine devenait directeur général de l'hôpital d'Ottawa et devait faire face à l'hostilité et aux insultes d'Ontariens outrés par ses liens avec le mouvement souverainiste.

On pourrait dire que la réaction navrante d'une poignée d'hystériques, soutenus par les médias d'Ottawa et le premier ministre ontarien Mike Harris, est la preuve que David Levine ne laisse personne indifférent, là où il passe. Mais ce ne serait qu'une demi-vérité.

Vrai, le nouveau ministre délégué à la Santé n'a jamais laissé personne indifférent. Mais généralement, c'est l'engouement et l'enthousiasme qu'il suscite. Pas l'antipathie. L'actuel directeur général de l'Institut de cardiologie de Montréal, Claude Desjardins, s'est lié d'amitié avec David Levine il y a une vingtaine d'années. Chaque fois que son ami fait son entrée quelque part, ça « suscite des questionnements », admet-il.

Mais, exception faite de la mésaventure ontarienne, ces questionnements se dissipent toujours très vite. « Il se vend tellement bien, il communique tellement bien et il est tellement passionné que les gens tombent carrément en amour avec lui », confie M. Desjardins.

Si David Levine a soulevé des questionnements au sein du milieu de la santé québécois, c'est qu'il n'a jamais fait comme les autres. Il a par exemple remplacé M. Desjardins comme directeur général du Centre hospitalier de Verdun en 1982 après avoir fait ses classes comme directeur général du CLSC Saint-Louis du Parc. D'ordinaire, les transfuges des CLSC sont rares parmi les directeurs généraux des hôpitaux.

Levine allait vite faire ses preuves. Tellement qu'après dix ans à la tête du Centre hospitalier de Verdun, un hôpital de taille modeste, il allait parvenir à décrocher le poste de directeur général du vaisseau amiral du réseau de la santé québécois, l'hôpital Notre-Dame. « Ce n'était pas pratique courante » d'être sélectionné à ce poste prestigieux sans être passé au préalable par un grand hôpital, rappelle M. Desjardins.

Preuve ultime que le milieu reconnaissait les talents de David Levine, une source a confié à *La Presse* que le ministre de la Santé libéral de l'époque, qui était au courant du passé souverainiste de David Levine, souhaitait tout de même qu'il soit préféré à l'autre candidat en lice pour le poste de DG de l'hôpital Notre-Dame. Marc-Yvan Côté serait ainsi « intervenu personnellement pour dire que David Levine était le meilleur ».

Le meilleur. Deux mots qu'on n'hésite pas à utiliser dans le réseau de la santé lorsqu'on parle de David Levine. Un exemple parmi tant d'autres : le gestionnaire a dû quitter l'hôpital Notre-Dame en 1997, lorsque l'établissement a été fusionné à l'Hôtel-Dieu et à l'hôpital Saint-Luc pour former le Centre hospitalier de l'Université de Montréal. Or, quand le CHUM a perdu son second directeur général en moins d'un an, en janvier 2000, Marc Laviolette n'a pas hésité à lancer aux journalistes : « Nous avons échappé le meilleur au départ : c'est David Levine. »

Le président de la CSN, qui est également membre du conseil d'administration du CHUM, demeure persuadé que David Levine était le candidat de choix pour gérer la fusion des trois hôpitaux. « À le fréquenter, je me suis aperçu qu'il savait très bien comment mobiliser l'ensemble des ressources : naviguer entre le pouvoir des médecins, des infirmières, des syndicats et des usagers », dit-il.

#### Des ennemis qui lui veutent du bien

M. Laviolette garde le souvenir d'un homme ouvert et à l'écoute. Un gestionnaire qui avait même réussi à s'entendre avec le syndicat des travailleurs et travailleuses de l'hôpital Notre-Dame, « qui a la réputation d'être très combatif ».

Vérifications faites, même ceux qui ont eu maille à partir avec David Levine lui reconnaissent plus de qualités que de défauts. « Il était ouvert à la négociation. C'était un homme qui faisait en sorte qu'il y ait un climat de bonne entente dans l'établissement, ce qui n'était pas dans la tradition », se rappelle Pierre Fontaine, qui était président du syndicat des travailleurs et travailleuses de l'hôpital Notre-Dame sous David Levine.

D'ailleurs, « après son départ, ça c'est extrêmement détérioré », souligne M. Fontaine, qui est actuelle-



ALEXANDRE SIROIS

*Ce n'est pas un hasard si on a affirmé que David Levine a volé la vedette du plus récent remaniement ministériel à Québec. C'est que le nouveau ministre délégué à la Santé était le seul nouveau venu, mais c'est avant tout qu'il est depuis longtemps reconnu et apprécié dans le réseau de la santé. Une brillante recrue pour un gouvernement dont l'étoile a pâli. La Presse a consulté plusieurs acteurs du milieu de la santé qui l'ont fréquenté et qui n'ont pas hésité deux secondes avant de faire l'éloge de cet anglo-québécois qu'on dit visionnaire et passionné.*



Photos La Presse et PC

**Trois étapes dans la vie de David Levine: en juin 1992, il devient directeur général de l'hôpital Notre-Dame après dix ans à la direction du Centre hospitalier de Verdun. À droite, malgré l'hystérie d'Ontariens choqués par la nomination de David Levine comme directeur général de l'hôpital d'Ottawa au printemps 1998, le gestionnaire a su garder son flegme et accomplir son mandat. Plus bas, le 30 janvier dernier, il était nommé ministre délégué à la Santé. François Legault quittait l'Éducation pour devenir ministre de la Santé et des Services sociaux.**

ment vice-président régional de la Fédération de la santé et des services sociaux de la CSN.

Cela dit, le nouveau ministre a tout de même des défauts. Il a parfois essayé de *bypasser* les représentants syndicaux. « Il avait peut-être l'impression que la position syndicale n'était pas celle de la base. Mais il s'est trompé à chaque fois », dit M. Fontaine.

Questionné sur les défauts de son ami, M. Desjardins se contente pour sa part de prodiguer quelques conseils à l'homme politique. « Il ne faut pas qu'il parte trop de projets en même temps. Il doit s'assurer du bon suivi des projets et voir ce que ça donne », déclare-t-il.

Car des idées neuves, David Levine est reconnu pour ne pas en manquer. L'actuel directeur de la région régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre, Marcel Villeneuve, était directeur de la programmation à la région lorsqu'il l'a rencontré pour la première fois, au début des années 80. Alors depuis peu nommé directeur général du Centre hospitalier de Verdun, David Levine sollicitait une subvention pour un projet d'achat d'équipements médicaux de haute technologie.

« Il y a eu beaucoup de projets par la suite », lance M. Villeneuve en rigolant. C'est quelqu'un qui a comme un sixième sens pour trouver des projets accrocheurs (...) Et il a un septième sens pour les faire avancer. Les difficultés de l'arrêtent pas. »

De tous ces projets novateurs, c'est l'hôpital à domicile qui a eu le plus grand impact. « C'était précurseur du virage ambulatoire dont on a parlé beaucoup plus tard, qui consiste à faire en sorte que les gens sortent de l'hôpital plus tôt pour être soignés à la maison », explique M. Villeneuve.

Le Centre hospitalier de Verdun, qui offrait des soins à domicile dès le milieu des années 80, a finalement dû cesser pour céder la place aux CLSC. Ceux-ci ont fini par offrir des services de type posthospi-



taliers à moindre coût que les hôpitaux. « David Levine a réveillé les CLSC », pense M. Desjardins. Parallèlement, il a remis à niveau l'équipement technologique des deux hôpitaux montréalais qu'il a gérés et « il a réussi à dynamiser ces milieux », estime M. Villeneuve.

*Workaholic* David Levine ? Pas nécessairement. Plutôt un travailleur passionné « qui a un charisme extraordinaire », affirme M. Desjar-

dins. « Quand tu le regardes, tu n'as jamais l'impression qu'il travaille. Il a toujours l'impression d'avoir du fun. Je n'ai jamais vu David dire « je suis essoufflé », même s'il n'arrête pas », dit-il. Il précise que ce « visionnaire » a voyagé aux quatre coins du monde et qu'à chaque séjour à l'étranger, « il faut qu'il aille voir un projet dans le domaine de la santé ».

**Des amis même à Ottawa**  
Même à l'hôpital d'Ottawa, où

David Levine a passé trois années houleuses, il a laissé de bons souvenirs. Il s'est fait des ennemis, mais surtout des amis, croit Agnès Jaouich, qui a été vice-présidente du conseil d'administration de l'établissement pendant deux ans.

« Lors d'une réception organisée pour son départ, les gens étaient extrêmement émus et ne tarissaient pas d'éloges. Je sais qu'il a reçu un nombre imposant de courriels lui disant comment il allait être regretté », dit M<sup>me</sup> Jaouich, qui elle-même a été impressionnée par l'envergure de David Levine.

Et ce n'est pas parce que l'hôpital était aux prises avec un déficit de 140 millions que David Levine a été congédié en octobre 2001, même si c'est ce qu'ont laissé entendre certains *columnists*. C'est du moins ce que précise M<sup>me</sup> Jaouich, dont les informations sont corroborées par le doyen de la faculté de médecine de l'Université d'Ottawa, Peter Walker.

Membres du comité de sélection qui a recommandé l'embauche de M. Levine, M<sup>me</sup> Jaouich et M. Walker rappellent que l'hôpital d'Ottawa, qui venait d'être créé à la suite de la fusion de trois établissements de la région, était sous-financé.

« On a dit au ministère qu'ils devaient nous donner des fonds, sinon nous allions couper des services. On n'a pas cessé de nous dire de ne pas couper de services. De nous dire qu'on verrait comment régler la situation », explique M<sup>me</sup> Jaouich.

Non seulement une revue des opérations sollicitée par David Levine a prouvé que l'établissement était sous-financé, mais la fusion des hôpitaux a également généré des dépenses supplémentaires. « Par exemple, il a fallu ajuster les salaires des employés d'un établissement par rapport à un autre, raconte M<sup>me</sup> Jaouich, Mais il n'y avait pas d'argent pour ça. »

Preuve ultime que l'hôpital souffrait d'un sous-financement chronique, le gouvernement ontarien a rehaussé son budget de 48,7 millions, le faisant grimper à 403 millions... le jour suivant le congédiement de David Levine. « C'était très politique », en conclut M<sup>me</sup> Jaouich.

M. Walker est du même avis. Il affirme carrément que le départ de David Levine « est une perte pour Ottawa ». Le gestionnaire, dit-il, avait réussi à mener à bon port une fusion qui semblait pratiquement impossible à réaliser. Notamment parce qu'il avait commencé à concentrer des services spécifiques sur l'un ou l'autre des trois campus.

« David focalisait avant tout son attention sur la fusion et (le défi) de faire accepter une nouvelle culture pour le nouvel hôpital, dit M. Walker, qui a lui aussi été impressionné par le directeur général. C'est un homme extrêmement intelligent, dynamique et charismatique. Il a une ferveur extraordinaire, il est innovateur, imaginatif, créateur et ouvert d'esprit. »

Les membres du comité de sélection, qui connaissaient les liens entre David Levine et le Parti québécois, n'ont pas hésité une seconde avant de sélectionner le gestionnaire, qui était alors délégué général du Québec à New York. Il était de loin « le meilleur » des candidats, disent-ils.

« Nous avions été très impressionnés par ce qu'il avait à apporter. Son énergie, sa vision, son intérêt très particulier pour le domaine de la santé. On lui a demandé pourquoi il voulait quitter New York, une ville intéressante où il avait un poste intéressant. Il a répondu : « Parce que j'aime le domaine de la santé. C'est mon domaine », se rappelle M<sup>me</sup> Jaouich.

« Et on cherchait quelqu'un de passionné parce qu'on savait qu'il allait avoir du pain sur la planche », ajoute-t-elle. La passion, une qualité essentielle pour occuper un poste aussi périlleux que celui de ministre délégué à la Santé. Serait-ce avant tout ce qui a poussé Bernard Landry à recruter David Levine, un ami de longue date.

« Je pense que c'est un des très bons gestionnaires que nous avons, sinon le meilleur. C'est un gars qui a une perspective, une vision et une énergie extraordinaires », estime un autre ami de David Levine, le président de l'Association des directeurs généraux des services de santé et des services sociaux, Michel Denis.

« Je pense que si M. Landry lui a demandé (de devenir ministre), c'est bien au-delà des considérations d'amitié. C'est qu'il pensait qu'il était un des meilleurs au Québec pour donner une direction au milieu de la santé. Et à mon humble avis, c'est un très bon choix, ajoute-t-il. S'il y a quelqu'un qui donne l'impression de savoir où on s'en va, c'est bien lui. Et ça nous change un peu ! »

# Racisme à la russe



**LAURA-JULIE PERREAULT**  
collaboration spéciale  
**À MOSCOU**

*Russie : le racisme. À Moscou, la doctrine nazie est florissante et la violence de ses adeptes inquiète la communauté internationale.*

Les Africains qui vivent à Moscou préfèrent l'hiver. Non pas parce que le froid est synonyme pour eux de sports hivernaux, mais bien plus parce qu'ils peuvent porter un manteau et un chapeau dans le métro moscovite. Un détail qui peut leur sauver la vie.

« L'été, c'est si facile de nous détecter... nous sommes vraiment une minorité visible. Mais l'hiver, avec un chapeau et complètement couverts, nous attirons moins l'attention des yeux à l'affût », raconte Gezahn Wordofa, un Éthiopien qui vit à Moscou depuis un peu plus de dix ans.

Les yeux qu'il craint sont surtout ceux des néonazis ou *skinheads*, dont il existe une véritable petite armée dans la capitale russe.

« Ils sont partout. Avec leurs têtes rasées, leurs bottes hautes et ils sont toujours en groupe. En moins d'un an, j'ai été attaqué deux fois. J'ai réussi à me sauver, mais de justesse », continue l'étudiant au doctorat.

Il s'avoue désarçonné par la montée du racisme à Moscou depuis le démantèlement de l'URSS, mais surtout depuis le début de la guerre en Tchétchénie, en 1999.

Ce conflit a, selon lui, nourri la xénophobie d'une importante partie de la population envers les Tchétchènes, mais aussi envers les habitants du Caucase, les Africains, les Vietnamiens et les Chinois.

Le profil des néonazis est assez standard, disent les organismes qui les ont étudiés. Ils ont entre 15 et 18 ans, proviennent de milieux défavorisés, se font enrôler par leurs pairs, puis endoctrinés par les leaders des groupes auxquels ils appartiennent, habituellement des adultes dans la quarantaine ou la cinquantaine qui affichent publiquement leurs idées.

Même si plusieurs médias ont décrié leur présence de plus en plus importante sur la scène politique, ils ont donné la parole aux porte-étendards de l'intolérance. « À chaque semaine, un des leaders dit qu'il y aura un attaque dans tel ou tel quartier de la ville. Ça arrive rarement, mais tout le monde vit dans la peur », ajoute l'Éthiopien de 29 ans.

#### La mort qui révèle

Gezahn Wordofa ne peut parler de ce qu'il a vécu, en tant qu'Africain, mais aussi en tant que militant pour les droits des réfugiés, sans se remémorer un cas particulier devenu pour lui un symbole, un signal d'alarme prouvant que rien ne va plus.

En juillet dernier, Massa Mayoni, un réfugié angolais qui venait de prendre des sacs de denrées pour sa famille au Centre de

*Aux ravages du marasme économique et des activités mafieuses s'ajoute maintenant un autre fléau en*

*Russie : le racisme. À Moscou, la doctrine nazie est florissante et la violence de ses adeptes inquiète la communauté internationale.*

loin d'être la règle générale dans le cas d'attaques racistes quotidiennes qui ne se soldent pas toujours par un décès, remarque Irina Sherbakova, directrice adjointe de Centre de réception des réfugiés.

Et lorsque les protections légales existent, dit-elle, elles sont peu utilisées. « Il y a dans la loi russe une provision qui condamne les crimes basés sur la race, mais cette loi demeure lettre morte. Personne ne veut créer de précédent, ce serait admettre que ce genre de crime se produit ici », dénonce la jeune Russe.

#### Pogroms du XXI<sup>e</sup> siècle

La mort du réfugié angolais a eu l'effet d'un raz-de-marée dans la communauté africaine qui compte quelques milliers de membres.

« Il y a deux ans, on faisait attention. Maintenant, dès qu'il fait nuit, on ne prend plus le métro seul, on rentre en taxi. Beaucoup d'Africains, qui sont à Moscou pour leurs études, ne s'éloignent plus du campus. Les néonazis n'arrêtent pas de dire par l'entremise des journaux qu'ils vont éliminer tous les Noirs de Moscou... et personne ne bouge ! » raille Gezahn Wordofa.

Un des ses amis, Varius, du Togo, acquiesce à toutes les paroles de l'Éthiopien. Il vient souvent à Moscou pour affaires, mais met rarement le nez dehors.

Il a trouvé refuge à l'Université d'État des sciences humaines de la Russie, où il se sent à l'abri. « Le comportement des néonazis fait honte à la majorité des Russes », soutient-il.

Un deuxième événement, baptisé « pogrom » par les Russes et survenu le 31 octobre dernier, a semé une terreur encore plus grande dans la population non slave de la Russie. Mais il a aussi obligé le gouvernement russe et l'opinion publique à constater l'ampleur du mouvement néonazi.

Par centaines, armés ou simplement gonflés à bloc par la propagande raciste, des adolescents et de jeunes adultes ont dévasté le marché à proximité du métro Tsaritsino, où des immigrants et des réfugiés du Caucase vendent des biens de toutes sortes.

Après avoir saccagé les kiosques et battu les marchands, ils se sont dirigés vers l'hôtel Sébastopol, quartier général de centaines de réfugiés afghans qui y vivent et qui y font des affaires.

Les retombées psychologiques et sociales de cette violence gratuite sont gigantesques, selon ceux qui travaillent auprès des victimes.

« Il y a un garçon afghan de 10 ans que je connais bien et qui accompagnait son père ce jour-là. Il a vu toute la scène, la violence. Depuis un mois, il

ne dort plus, il crie sans arrêt », explique Catherine Shekvatova, une travailleuse sociale d'Équilibre-Solidarité, un organisme qui facilite l'insertion sociale des familles réfugiées.

Cette tâche est bien difficile dans une ville où tout demandeur d'asile doit attendre deux ans avant que la première étude de sa requête de statut de réfugié soit considérée. Pendant ce temps, ils doivent survivre sans travail légal, sans papiers, un véritable défilé dans une ville où la quiétude d'esprit tient souvent à un seul tampon dans le passeport.

Ce sceau, appelé *propiska* — ni plus ni moins un visa interne qui

permet de vivre à Moscou — a donné lieu à des milliers d'abus de la police.

Les réfugiés sans papiers sont victimes du chantage des agents en uniforme qui leur quémangent quelques centaines de roubles (30 roubles valent 1 \$ US). Sinon ? Une nuit en prison ou un renvoi de la région moscovite.

Les individus principalement touchés par ce chantage sont des citoyens du sud de la Russie (Daghestan, Tatarstan) ou des anciennes républiques de l'ex-URSS, comme la Géorgie, l'Azerbaïdjan, qui ne peuvent obtenir la *propiska*.

C'est de ces populations que la majorité des réfugiés vivant à Moscou sont issus. De 754 845 réfugiés acceptés entre 1993 et 2001, plus de 627 000 habitaient auparavant un autre pays de la Communauté des États indépendants. Plus du tiers d'entre eux vivent à Moscou, selon le Haut Commissariat pour les réfugiés.

« Les Russes, qui sont racistes, ne font pas de différence entre un Africain et un Géorgien. Pour eux, nous sommes tous noirs. Ils disent que les Géorgiens sont à Moscou pour semer la pagaille et que les Africains sont ici pour vendre de la drogue et pour propager le sida ! » s'exclame Irakli Bolkvadze, un Géorgien de 23 ans qui, pour ses études et pour son boulot, vit à Moscou depuis l'âge de 16 ans.

Pour lui, l'intimidation policière et des autorités est une frustration quotidienne. « Dès que je suis avec une fille, c'est immanquable, les policiers me demandent mes papiers et me posent des questions ridicules. Et même quand je leur montre mes papiers, ils me disent que ce sont des faux. »

Mais le jeune Bolkvadze a trouvé le truc infaillible pour contrer les demandes de la police : il a appris récemment qu'un comité de contrôle des agissements de la police a été établi. Chaque fois que la vérification des documents s'éternise, il brandit son cellulaire et le numéro de téléphone... un truc qui a fait ses preuves.

Au Centre de réception des réfugiés, on considère aussi que l'amélioration des relations avec la police doit être la priorité. « Tant que les policiers ne comprendront pas la réalité des réfugiés, des immigrants, tant qu'ils ne comprendront pas que la plupart des gens qui sont ici ne le sont pas par choix mais par nécessité, il sera plus facile de trouver un terrain d'entente. »

« Mais tant que les policiers vont contribuer aux abus, tant qu'ils fermeront les yeux sur les actes de violence, la situation que nous vivons maintenant ne pourra que s'aggraver », conclut Irina Sherbakova.



Photo LAURA-JULIE PERREAULT, collaborations spéciale

**Les Africains, comme Gezahn Wordofa, et les habitants du Caucase qui vivent à Moscou ne voient plus du même oeil le très efficace métro moscovite. C'est en effet dans les tunnels qu'ils sont exposés à la violence gratuite des groupes néonazis.**



Photos NEWS.COM

**Été 1998, des *skinheads* russes prennent d'assaut un marché public de Moscou. En avril dernier (photo du bas), des *skinheads* battent à mort un jeune Tchétchène dans un parc de la capitale. Le lendemain, des amis viennent récupérer son corps.**

# Bruxelles, royaume du lobbying



LOUIS-BERNARD ROBITAILLE  
collaboration spéciale

dossier que nous avons publié la semaine dernière dans nos pages du cahier Plus.

BRUXELLES — Combien sont-ils exactement, disséminés un peu partout dans d'innombrables bureaux du triste quartier moderne qui abrite les immeubles de la Commission de Bruxelles et des autres institutions de l'Union européenne (UE) ?

« Le lobbying auprès de l'Union européenne fait vivre encore plus de personnes qu'à Washington ! » estime un observateur canadien de la capitale de l'UE. Un spécialiste britannique, Justin Greenwood, auteur de divers livres austères sur la question, estimait environ à 10 000 le nombre de lobbyistes bruxellois, toutes catégories confondues, travaillant pour le compte de plus de 3000 groupes d'intérêts. Le lobbying pousse ses tentacules à l'intérieur du parlement, où l'on retrouve une cinquantaine d'« inter-groupes » les plus divers, depuis le groupe d'amitiés tibétaines, cubaines ou israéliennes, jusqu'aux défenseurs des régions minières ou aéroportuaires, des îles, de la propriété rurale, des handicapés ou de la Ligue de rugby.

Comme à Washington, on trouve représentés à Bruxelles, directement ou indirectement, les intérêts privés ou publics, et les groupes de pression les plus divers qu'on puisse imaginer. Il y a des fédérations professionnelles nationales ou européennes, par exemple des artisans du cuir ou des professionnels du tourisme. Les grandes sociétés de dimension internationale ont généralement leur propre bureau. On trouve représentés des pays extérieurs à l'UE, ou des régions internes à l'Europe, comme la Catalogne. Mais aussi les grands syndicats européens, dans tous les secteurs imaginables, les divers groupes de pression environnementalistes, les défenseurs des animaux, etc.

## Pour tout le monde...

À l'intention des groupes plus modestes, il y a de très nombreux bureaux indépendants, où se retrouvent principalement des avocats et des professionnels des relations publiques, parfois aussi d'anciens fonctionnaires ou stagiaires communautaires. « Mettez de l'argent sur la table, dit le même observateur canadien, et on vous organisera un colloque scientifique, des déjeuners avec des députés ou des fonctionnaires, une conférence de presse... »

Des bureaux modernes en voie de réaménagement, rue d'Arlon, à un jet de pierre de la Commission

*Avec 3000 groupes d'intérêts, 10 000 professionnels et salariés, la capitale de l'Union européenne bat Washington pour l'importance du lobbying, nous explique notre collaborateur, en complément du*

européenne. Ce sont les bureaux de GPC — Government policy Consultants — un bureau de conseil d'origine canadienne, aujourd'hui international.

Le Français Christophe Lécureuil, qui y travaille depuis environ deux ans, ne rechigne pas à se présenter lui-même comme un lobbyiste : « Nous représentons à Bruxelles des PME qui n'ont pas les moyens d'avoir un bureau permanent et des associations professionnelles. Notre travail consiste, par exemple, à fournir à nos clients une information les concernant sur les réglementations qui se préparent au sein de la Commission : que dans trois ans tel produit sera pratiquement banni en Europe ; au contraire, que tel marché est voué à se développer rapidement, etc. La Commission, avec ses 20 directions générales, constitue un tel maquis bureaucratique que c'est déjà tout un boulot que de savoir ce qui se prépare dans un secteur donné. »

Dans certains cas, le bureau de consultants se contente de fournir la précieuse information, qui peut d'ailleurs valoir de l'or : il suffit parfois d'un texte obscur pour réorienter complètement le marché dans un secteur très pointu et spécialisé, et le premier industriel qui l'apprend dispose ainsi d'une avance précieuse.

Objectif plus ambitieux, qui n'est à la portée que des groupes d'intérêts riches et puissants : non seulement connaître les projets de telle direction générale, mais encore tenter d'influer sur la rédaction du texte. Selon Justin Greenwood, « l'objectif est réalisable à deux conditions : d'abord de connaître le responsable de la rédaction du texte, ensuite qu'il s'agisse d'un texte obscur, qui ne devienne pas l'objet d'une bataille médiatique et politique ». Exemple entre des milliers : un changement de réglementation concernant l'inflammabilité des moquettes peut avoir des incidences financières considérables pour telle ou telle industrie. Et dans ce cas, la société ou l'association professionnelle qui obtient en douce la rédaction d'un texte favorable est prête à engager un lobbyiste fin connaisseur des arcanes de Bruxelles.

Lorsque le sujet est déjà tombé dans le domaine public et médiatique, on peut également engager un bureau de relations publiques, qui organisera tout bêtement une conférence de presse ou un voyage de journalistes pour tenter d'obtenir du « rédactionnel ».

Les enjeux de Bruxelles sont suffisamment importants pour que les sociétés de niveau international y aient installé un bureau permanent.

Marcel Daniels, par exemple, fait partie d'un bureau de trois personnes qui représente auprès de l'UE les intérêts d'Alcan. Au cours de l'année 2000 s'est déroulée une bataille majeure, alors que le groupe canadien soumettait à la direction générale, dirigée par l'Italien Mario Monti, un double projet de fusion, d'une part avec le groupe Alu-Suisse, et d'autre part avec le Français Pechiney. Rédaction de volumineux dossiers, mise à contribution d'une batterie d'avocats spécialisés. Au printemps 2000, devant les objections de la Commission, on retirait le projet de fusion avec Pechiney.

En revanche, au prix de quelques concessions, la fusion avec Alu-Suisse était entérinée en octobre de la même année. Ces jours-ci, M. Daniels s'occupe, entre autres, de la surtaxe de 6 % sur toute importation d'aluminium produit hors de l'Union européenne.

## Défenseur du Canada

Edwin Mallory, dans un modeste bureau un peu excentré qu'il partage avec une secrétaire, représente de son côté les produits forestiers du Canada. « Je suis là pour essayer de tenir la digue », explique-t-il. Ce qui menace, c'est à la fois les concurrents européens dans ce secteur, c'est-à-dire d'abord les Scandinaves. Ensuite et surtout, les divers groupes écologistes, car, dit-il, « la forêt est un sujet très émotif, où il est facile de mobiliser l'opinion publique. »

Au milieu des années 90, le bureau de Bruxelles se battait contre une réglementation qui, sous prétexte d'une maladie du bois d'oeuvre, interdisait l'importation de tout bois non préalablement séché. Bataille perdue. Marché perdu également. Aujourd'hui que les exportations canadiennes se concentrent sur la pulpe et le papier journal (13 % des exportations canadiennes), la bataille se porte sur l'obligation d'avoir un pourcentage minimal de matière recyclée.

Si l'UE obligeait, ce qui n'est pas encore le cas, les éditeurs de journaux à utiliser pour chaque page imprimée un pourcentage de matières recyclées, cela tuerait sans doute les exportations canadiennes. « Donc, dit Mallory, j'organise des voyages de presse pour expliquer que, contrairement à l'Europe, le Canada a préservé 92 % de ses fo-

rêts d'origine. J'organise et je maintiens des contacts avec les associations d'éditeurs de journaux. J'explique qu'il est absurde pour nos producteurs canadiens de faire venir, comme c'est parfois le cas, des trains entiers de vieux journaux de Floride pour satisfaire aux normes du recyclage... »

Comme à Washington, on met sous le terme de lobbying des activités banales et ouvertes, consistant à obtenir et débayer l'information en provenance de la Commission ou à organiser une pression publique et médiatique. Mais aussi des activités plus occultes et souterraines, qui relèvent de la connaissance des réseaux bruxellois et des processus de prise de décision. Un bureau de lobbyistes qui connaît parfaitement le terrain et peut identifier les responsables de la rédaction de tel projet peut valoir de l'or pour ses clients.

Cela vaut comme on l'a dit pour des secteurs très pointus, seuls connus des initiés. Tout cela d'ailleurs peut fort bien se pratiquer en toute légalité, sans qu'on puisse parler de trafic d'influence : « Il s'agit simplement, dit Christophe Lécureuil, soit d'obtenir par ses contacts une information privilégiée, soit de faire valoir ses arguments auprès de la bonne personne. »

Mais de l'avis général, la machine bruxelloise est beaucoup trop gigantesque et complexe pour qu'il suffise de connaître (ou corrompre) un grand chef ou un commissaire pour obtenir une décision stratégique dans les textes ou les réglementations. Il y a trop d'intervenants différents à l'UE pour qu'un Pascal Lamy (concurrence) ou un Mario Monti (fusions) puisse imposer une décision à toute la hiérarchie. Il y a de toute évidence des jeux d'influence qui se jouent à Bruxelles, et qui aboutissent à des décisions parfois lourdes de conséquences sur le plan financier et industriel.

Dans le domaine des aides et subventions, la connaissance du terrain et de la machine par des consultants qui ont « leurs entrées » auprès de la Commission peuvent être déterminants. « Il s'agit le plus souvent, dit Christophe Lécureuil, de bien connaître les programmes d'aide à tel ou tel secteur, qui peuvent financer jusqu'à 50 % de projets dans le domaine de l'informatique, de la recherche, etc. Et bien souvent seuls des bureaux spécialisés ont cette connaissance. »

Mais il est très difficile de parler de trafic d'influence. Pour cette excellente raison que, contrairement à ce qui se passe à Washington, Ottawa ou Québec, les prises de décision ne relèvent pas d'un seul parti politique monopolisant le pouvoir. « À Bruxelles, dit un journaliste

belge spécialiste des affaires communautaires, il ne suffit pas de déjeuner avec Pascal Lamy pour emporter une décision. Ici, tout passe par des comités où il y a à la fois 15 pays représentés et, à l'intérieur de chaque pays, les représentants de la majorité et de l'opposition, de la droite et de la gauche. Ici, tout le monde surveille tout le monde et la décision dépend rarement d'une seule personne. »

## La corruption? Connais pas!

Malgré un colossal budget annuel — environ 150 milliards de dollars canadiens — géré par la Commission, c'est un fait que les grandes affaires de corruption sont jusqu'à maintenant plutôt rares. En tout cas s'il y en a eu, elles sont demeurées extrêmement discrètes et n'ont pas fait surface dans les médias. Il y a le fait que les mécanismes de décision sont complexes et dilués : « On aurait beau avoir d'anciens politiciens dans un cabinet de consultants, cela serait inadéquat face au caractère multinational de l'organisation », dit le même journaliste.

Accessoirement, la profession de lobbyiste à Bruxelles est relativement bien encadrée. « Quand nous nous enregistrons auprès de la Commission, dit M. Lécureuil, nous devons déclarer la liste détaillée de nos clients. Lorsque nous envoyons un courrier ou parlons au téléphone avec un officiel, nous devons également dire au nom de qui nous téléphonons. »

À l'automne de 1998, à vrai dire, la Commission, alors présidée par le Luxembourgeois Jacques Santer, a traversé une zone de turbulence assez importante pour provoquer un vote de censure de la part du Parlement européen et la démission collective des commissaires. On reprochait notamment à la Française Édith Cresson d'avoir accordé quelques emplois fictifs à des proches. Mais les faits reprochés demeuraient assez mineurs et trois ans et demi plus tard, on ne connaît toujours pas les conclusions de l'enquête. Si démission collective il y a eu alors, elle s'expliquait davantage par le climat politique de l'époque, et un malaise plus général au sein de la Commission.

La gestion de l'Union européenne et de cette énorme manne communautaire n'est certes pas exempte de taches. Mais, de l'avis général, les détournements, fraudes et trafics d'influence concernent moins Bruxelles que les pays membres, où aboutissent et sont gérées les subventions à l'agriculture ou l'aide au développement des régions pauvres. C'est en Irlande, ou au fond de la Sicile, ou dans le Péloponnèse, que se produisent les fraudes, parfois importantes. Mais ça n'a rien à voir avec le lobbying bruxellois.

Il suffit parfois d'un  
texte obscur pour  
réorienter  
complètement le  
marché dans un  
secteur très pointu  
et spécialisé.



Photo Associated Press

La gestion de l'Union européenne et de cette énorme manne communautaire de plus de 150 milliards de dollars canadiens n'est pas exempte de taches.



PASCALE BRETON

*Entre l'école et la maison, le métro fait souvent figure de cour de récréation. Des groupes de jeunes s'y réunissent, s'y côtoient, s'y affrontent, entraînant parfois des problèmes de vol et de violence. Tournée de la jungle urbaine souterraine.*

Un mardi du mois de janvier, 15 h. Le poste de surveillance des agents du métro, situé à la station Berri-UQAM, s'anime. Les équipes du soir qui débutent leur quart de travail sont sur un pied d'alerte. Elles ont été prévenues qu'une agression contre un jeune de l'école secondaire Saint-Luc risque de dégénérer en bataille entre deux gangs à la station Villa-Maria.

Trente minutes plus tard. La fin des cours amène son lot habituel d'adolescents à cette station de l'ouest de la ville, où les autobus convergent dans une grande affluence. Les esprits s'échauffent : une centaine de jeunes sont réunis devant les portes, à l'extérieur de la station et quelques-uns se bousculent. Les agents de surveillance — une dizaine — sont sur les dents. Au bout de quelques minutes, ils réussissent à disperser la foule et du coup, la tension se dissipe. L'escalade a été évitée.

C'est de la fin de l'après-midi jusqu'à l'heure du souper, entre

15 h et 18 h 30 environ, que les incidents impliquant les jeunes surviennent le plus souvent. Il s'agit généralement de flânerie, mais il y a régulièrement des bagarres, des escarmouches entre gangs, des vols ou du tagage.

« Ce n'est pas exclusif à Montréal, lance le sergent Jean-Guy Sabourin. En rencontrant des agents du métro de New York et de Boston, je me suis aperçu que le travail est sensiblement le même. En fin d'après-midi, les agents sont principalement occupés par des interventions auprès des jeunes. En soirée, ils s'occupent des problèmes de drogue. »

Après Villa-Maria, notre patrouille du réseau souterrain de transport en commun nous mène à la station Snowdon. Une vingtaine d'adolescents traîne dans l'édicule du métro, gênant l'accès aux portes et aux téléphones publics. Aujourd'hui, tout est tranquille. Mais certains jours, c'est dans ce genre de situation que la confrontation éclate entre deux clans.

Une étude publiée en 2000 par deux professeurs de l'École de criminologie de l'Université de Montréal, Pierre Tremblay et Marc Ouhmet, démontre que la délinquance dans le métro est souvent une affaire d'adolescents. Les usagers les plus susceptibles d'être victimes d'un délit sont âgés entre 10 et 14 ans.

« Les protagonistes impliqués dans les actes de violence et d'intimidation commis dans le métro sont en majorité des jeunes de 10 à 19 ans : c'est le cas de 52 % des victimes et de 51 % des suspects », précisent les auteurs de l'étude *Trajets urbains et risques de victimisation* : les sites du transit et le cas du métro de Montréal. Bon nombre de délits surviennent à la suite de conflits ou de disputes entre des personnes qui se connaissent.

La direction de la Société de transport de Montréal (STM) se fait quelque peu tirer l'oreille lorsqu'il est question de cibler une station. Les problèmes varient en fonction de l'heure et de la clientèle. Celles

de l'ouest, comme Villa-Maria, Vendôme, Lionel-Groulx et Place Saint-Henri sont cependant bien connues des agents. Depuis l'ouverture du StarCité, les jeunes affectionnent aussi des stations de l'Est comme Pie-IX et Viau. Les appels y sont nombreux, il y a régulièrement des vols de sacs à main et des jeunes qui flânent.

Avant Noël, deux policiers de Montréal qui patrouillaient dans le secteur se sont retrouvés encerclés par un groupe de jeunes lors d'une intervention. Depuis, la STM a demandé à ses agents de surveillance de ne jamais intervenir à moins de deux équipes, soit quatre personnes.

« Il est vrai que dans les stations situées près d'installations de grande envergure comme Pie-IX, celles où plusieurs autobus convergent ou celles situées en bout de ligne, par exemple Honoré-Beaugrand, sont plus problématiques à certains heures de la journée », reconnaît le chef de la division surveillance de la STM, Alain Bélanger.

#### Des inscriptions qui marquent

Le vandalisme, carte de visite de certains gangs de jeunes, constitue également un problème coûteux pour la STM. « En 2001, nous

avons déboursé 1,3 million en raison des graffiti, seulement à l'intérieur des stations de métro. Ça n'inclut même pas les trains », précise le directeur de l'exploitation des stations et surveillance de la STM, Serge Dupont.

Depuis quelques années, les inscriptions sur les murs font place aux scratchffitis ; des vandales grattent les vitres des stations et des trains pour inscrire des lettres ou certains signes représentatifs de leur gang. Sur la ligne verte, les vitres de plusieurs trains sont abîmées. Effacer les traces de ce type de vandalisme est encore plus onéreux que les simples graffiti.

Pour tenter de contrer ce fléau, la STM a mis en place un projet pilote de télésurveillance depuis la mi-janvier dans une dizaine de stations. Les usagers de Longueuil peuvent ainsi voir la photo de délinquants prise à partir des caméras de surveillance, sur un grand panneau surplombé de l'écrouteau : « Reconnaissez-vous cette personne ? » Les usagers sont invités à dénoncer tout geste de violence, bagarre ou acte de vandalisme.

« Notre but est de redonner les stations aux usagers, affirme M. Dupont. Il faut miser sur la prévention en faisant passer le message que les gens peuvent nous aider. »

**Bon nombre de délits surviennent à la suite de conflits ou de disputes entre des personnes qui se connaissent.**



## Les stations aux usagers!

Mettre un frein à la violence

À LA FIN des années 1990, le taux de criminalité a atteint des sommets. Un problème suffisamment inquiétant pour que la Société de transport de Montréal (STM) mette en place un plan d'action concerté.

« Après avoir augmenté de 10 % par année entre 1994 et 1999, le crime a baissé de près de 60 % en deux ans. Il a diminué de 26 % en 2000 et de 33 % en 2001 », rapporte le directeur de l'exploitation des stations et de la surveillance à la STM, Serge Dupont. Plusieurs mesures ont été mises en place, dont une collaboration plus étroite avec les services policiers.

C'est dans cette optique que le module de coordination des transports en commun (MCTC) a été mis sur pied au mois de septembre 2000. Trois policiers du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) travaillent dans les locaux de la société de transport, enquêtent sur certains gangs, organisent des interventions et étudient les phénomènes en croissance pour une meilleure intervention.

Il semble ainsi que la criminalité chez les jeunes femmes soit en hausse. « Pas seulement dans le métro, mais dans l'ensemble de la société. Il semble y avoir un accroissement des jeunes criminelles. Avant,

les filles voulaient surtout se faire remarquer des chefs de gangs. Aujourd'hui, elles forment parfois un gang à elles seules », indique Richard Gauthier, analyste au MCTC.

Il est cependant difficile de mettre des noms sur ces groupes qui traînent dans l'ombre du métro et qui constituent davantage des gangs de jeunes que des gangs de rue. Leur structure est plus ou moins établie et leur durée de vie est souvent courte. Certaines enquêtes sont également en cours, ce qui explique le silence des autorités.

#### Main dans la main

La collaboration entre les agents de surveillance et les policiers permet aussi un important échange de renseignements, notamment sur la vente de stupéfiants. Les revendeurs de drogue affectionnent certaines stations de métro qui deviennent pour eux de véritables plaques tournantes.

Un mercredi de la fin janvier, en début de soirée. Au métro Guy-Concordia, les agents de surveillance du métro surprennent un jeune homme en pleine transaction. Aussitôt arrêté — les agents du métro ont le pouvoir d'identification et d'arrestation —, le contrevenant est conduit au local de la STM en atten-

dant l'arrivée des policiers. « Ah non, pas encore toi ! » lance la policière du SPVM en voyant le visage familier. La carte d'un avocat que le jeune revendeur avait dans ses poches témoigne qu'il n'en est pas à sa première incartade.

Quelques stations plus loin, en observant les allées et venues à Berri-UQAM, on constate que les vendeurs font des affaires d'or. Si tôt qu'un jeune est arrêté, il est remplacé par un autre au casier judiciaire encore vierge. Ces vendeurs ne sont que des pions pour les gangs qui ont la mainmise sur le secteur.

Un jeune homme, un verre de café à la main, attend à l'intérieur de l'édicule du métro, face à la rue Sainte-Catherine. Plusieurs personnes s'arrêtent, lui parlent, repartent. Lorsque le vendeur nous repère dans la rue, à bord de la voiture banalisée de la STM, il fait signe à son acheteur. La transaction va s'effectuer de l'autre côté de la rue, à l'ombre des murs

extérieurs de l'UQAM.

Tant du côté de la STM que celui des policiers de Montréal, la volonté est claire. « Il ne faut pas que les gangs prennent le contrôle des stations. Voilà des années que ça fonctionne, il faut redonner les stations aux usagers », explique Richard Gauthier, analyste, en ajoutant qu'au mois de mars, un nouveau projet de partenariat impliquant les écoles, les travailleurs de rue, les policiers et la STM sera mis sur pied.

Les écoles sont toujours au premier rang lorsqu'il s'agit de partenariat. Après tout, la clientèle est la même. Cette année, la STM a distribué 70 000 dépliant dans les écoles de la Commission scolaire de Montréal afin d'informer les élèves de leurs droits et devoirs à bord des véhicules de transport en commun, mais aussi pour les inviter à dénoncer tout acte de violence ou délit.

Au milieu des années 1990, un important problème de violence entre différents groupes de jeunes près

de la station Henri-Bourassa a causé des maux de tête. La direction de l'école secondaire que fréquentaient les jeunes a pris les choses en main et une véritable collaboration a été instaurée. Les délits, le vandalisme et le tagage se sont peu à peu atténués.

« Parfois cependant, le problème ne fait que se déplacer. Il faut donc des actions soutenues et concertées, plus longues dans le temps de façon à être efficaces », explique Daniel Cournoyer, lieutenant-détective au MCTC.

À travers ces divers partenariats, principalement celui avec les policiers, la STM croit posséder un nouvel atout dans son jeu. Mais il n'est pas question d'aller plus loin. « Il faut continuer d'échanger des renseignements avec les policiers et viser les stations les plus problématiques. Nous travaillons main dans la main avec le service policier et nous voulons renforcer ce partenariat. Mais il n'est pas question d'unification », déclare Serge Dupont, de la STM, en faisant référence aux discussions qui avaient eu lieu en 1997 pour intégrer les agents de surveillance à la police, discussions qui avaient finalement échoué.



Photo ARMAND TROTIER, La Presse

**La station Henri-Bourassa a connu son lot de violence, mais le calme est maintenant revenu. La direction de l'école secondaire que fréquentaient les jeunes a pris les choses en main et une véritable collaboration a été instaurée.**



Photos ARMAND TROTIER, La Presse

**Le quai de la station Villa-Maria est presque désert. Une trentaine de minutes plus tard, il sera pris d'assaut par une horde d'élèves des écoles secondaires des alentours. Les esprits s'échauffent parfois aux portes de la station. Des agents de surveillance s'y rendent donc quotidiennement.**



Photo ARMAND TROTIER, La Presse

**Le métro de Montréal, c'est aussi des oeuvres d'art uniques. Ici, la station Place Saint-Henri.**

## Des agents à tout faire

23h45, TOUT est calme. Le quart de travail des agents de surveillance du métro s'achève lorsqu'un appel d'urgence entre sur les ondes de leur radio. Un homme se trouve dans le tunnel entre les stations Champ-de-Mars et Place-d'Armes. Les patrouilleurs foncent.

Une minute plus tard, des agents sont sur place et obtiennent l'autorisation de descendre sur la voie. Comme à chaque fois, il y a une certaine appréhension. Cette fois-ci, l'histoire se termine bien. C'est un sans-abri qui s'est endormi dans le tunnel. Couché sur la voie, entre le mur et le rail, il risquait à tout moment d'être fauché par un train.

Prévention oblige, il doit tout de même être conduit à l'hôpital, notamment pour s'assurer que le voltage élevé du métro n'a pas provoqué d'arythmie. Urgences Santé arrive rapidement. L'homme lance à la ronde qu'il a la gale, ce qui provoque une petite commotion. Les agents portent tous leurs gants, mais par mesure de sécurité, ils désinfectent leurs mains. Les techniciens ambulanciers ne prennent aucun risque non plus. Ils interviennent toujours munis de gants et cette fois-ci, la civière est aussi recouverte d'un drap supplémentaire. Des scènes comme celles-là sont fréquentes dans le métro.

L'anonymat du métro constitue aussi un bon refuge pour les jeunes qui fuient leur domicile. Comme cette adolescente aux longs cheveux blonds, plutôt bien vêtue, qui fraternise avec un revendeur de drogue à la station Berri-UQAM. « Je pense que c'est une fugueuse. Je vais aller la voir demain », lance le sergent Sabourin.

Au poste de surveillance de la STM, des fiches sur des fumeurs de partout à travers la province sont à la disposition des agents, avec leurs photos, leurs mensurations ou quelques signes distinctifs. Il n'est pas rare que les agents aient à retrouver ces adolescents disparus.

Les tableaux d'affichage du poste de surveillance contiennent aussi plusieurs autres messages qui aident les agents dans leur travail. Les photos d'une calculatrice et d'une règle les invitent à ouvrir l'oeil : ces objets camouflent en fait un couteau à la lame très tranchante dans le compartiment des piles. Aucun n'a encore été vu dans le métro, mais les agents seront avisés s'ils interceptent un individu qui s'amuse avec une calculatrice.

Les agents sont également appelés à travailler avec une clientèle très jeune, celle des enfants égarés ou simplement laissés à eux-mêmes dans le métro. « À la station Frontenac, j'ai déjà aperçu une petite fille de 6 ou 7 ans qui vendait du chocolat. J'ai réussi à l'amadouer pour la ramener chez elle. C'était triste à voir, elle habitait dans un HLM, il y avait des junkies à la porte et sa mère ne semblait pas s'en faire pour sa fille », se rappelle le sergent Pierre Gagnon.

Les agents de surveillance ont plusieurs responsabilités, autant en ce qui concerne la fiabilité du réseau que la prévention du suicide ou la perception des revenus, précise le directeur d'exploitation des stations et de la surveillance de la STM, Serge Dupont.

Tant sur le plan psychologique que physique, les agents en voient de toutes les couleurs. L'arrestation d'un homme de 18 ans à la station Pie-IX en donne une bonne idée. Il est environ 19h30. Des agents du métro lui demandent de circuler et il refuse d'obtempérer. Les négociations, il se réfugie dans un autobus, où ces derniers ont également le pouvoir d'intervenir. L'arrestation est musclée. Le jeune se débat, frappe une agente au visage, mais il est malgré tout menotté et amené dans le local de la STM en attendant l'arrivée des policiers.

Comme dans tous les lieux publics, le métro de Montréal a son règlement, le CA-3, qui régit les déplacements des usagers et leur façon de se conduire. Le règlement traite autant de la distribution de tracts que de la consommation d'alcool ou de l'obligation d'acquiescer son droit de passage. Les amendes peuvent atteindre quelques centaines de dollars, mais pour les adolescents, elles ne dépassent pas 100 \$, plus les frais de 18 \$. Les agents sont également munis du bâton RP24 qu'ils ont le droit d'utiliser au cours d'une arrestation, ciblant des points bien précis du corps.

« C'est notre travail de faire appliquer le règlement. Nous avons le mandat de donner des constats d'infraction et de procéder à des arrestations. Nous sommes formés pour ça », rappelle le sergent Jean-Guy Sabourin.



Photos DENIS COURVILLE, La Presse

**Le métro de Montréal, c'est un monde souterrain avec ses lois, ses trafics, sa police — des agents de surveillance — que la vraie police, celle de la Ville de Montréal, vient soutenir au besoin. Station McGill, ce soir-là de janvier dernier, les agents du métro procèdent à l'arrestation d'un suspect.**

# Crash de New York: l'Aviation civile américaine rend publiques les données des boîtes noires

Associated Press

**WASHINGTON – Les conversations entre les pilotes du vol 587 d'American Airlines et les contrôleurs aériens ne révèlent aucun problème au moment du décollage de l'appareil, le 12 novembre dernier, quatre minutes avant qu'il ne s'écrase sur le quartier du Queens à New York, faisant 265 morts, à bord de l'avion et au sol.**

Les bandes des deux boîtes noires, rendues publiques mercredi par l'Aviation civile américaine (FAA) n'ont pas permis de déceler des indices pour déterminer la cause de l'accident de l'Airbus A300-600 d'American Airlines, qui assurait la liaison New York-Saint-Domingue.

L'enquête sur ce crash a été confiée au Bureau national de sécurité des transports (NTSB).

Le 12 novembre, un contrôleur de la tour de l'aéroport Kennedy a donné l'autorisation de décollage au vol 587 à 14h13:33 GMT avec un avertissement sur une turbulence provoquée par un Boeing 747 de la Japan Air Lines qui venait de décoller.

D'autres appareils qui devaient décoller dans le sillage de gros porteurs avaient reçu le même avertissement. L'une des thèses retenues pour cet accident est qu'une turbulence particulièrement forte a brisé la queue de l'Airbus, entraînant le crash.

Une fois l'avion en l'air et selon la procédure habituelle, un contrôleur de Long Island a commencé à prendre le vol en charge. À 14 h 15:37, le contrôleur dirigeait le vol 587 au sud-est de l'aéroport Kennedy, où il

devait entamer sa route vers la République Dominicaine.

Les pilotes ont confirmé l'ordre cinq secondes plus tard. Ce sera leur dernier contact avec les contrôleurs aériens.

À 14 h 16:13 GMT, la tour de Kennedy a reçu le message suivant: « Allô la tour, regardez vers le sud, un avion s'est écrasé ». Bien que l'origine de ce message n'ait pas été déterminée, il apparaît que ce message provenait d'un autre pilote.

Trente-six secondes plus tard, le contrôleur de Long Island a appelé le vol 587 et déclaré qu'il ne recevait plus le signal du transponder de l'appareil, une bouée électronique destinée à suivre l'avion.

Le contrôleur a essayé à trois reprises d'entrer en contact avec le vol 587 au cours de deux minutes qui ont suivi. En vain.

Entre temps, la tour a continué à recevoir des appels l'informant du crash. « Un avion vient juste de s'écraser au sud de l'aéroport », disait l'un de ces messages tandis qu'un autre annonçait une « boule de feu ».

Les pilotes d'un autre vol d'American Airlines, le vol 686, ont déclaré aux contrôleurs: « nous vous informons que nous avons vu un gigantesque nuage de fumée noire ».

Au début du mois, le NTSB avait déclaré que certains mouvements brusques du gouvernail pouvaient provoquer la rupture de la queue de l'avion. Or plusieurs mouvements brusques de gouvernail ont été signalés avant l'accident.

À ce stade, les enquêteurs ignorent encore si ces mouvements de gouvernail ont été faits par les pilotes qui tentaient de contrôler l'avion ou s'ils se sont produits quand le stabilisateur vertical s'est arraché de l'avion. La queue et les moteurs sont tombés avant que l'appareil ne s'écrase.

# Le prochain G8 dans un petit bled albertain

Après Gênes, l'an dernier, le sommet du G8 se transporte l'été prochain été à Kananaskis, petite ville de montagne perdue en Alberta. La première mission d'Ottawa est d'éviter que ne se reproduisent, entre les épinettes des Rocheuses, les sanglants affrontements des venelles de Gênes.

MATHIEU PERREAULT

ROME — Les images ont fait le tour du monde. Éparpillés sur la route, des manifestants tentent de reprendre leur souffle après les attaques au gaz. Aucun n'a de masque à gaz, n'est masqué même. Des policiers en tenue antiémeute circulent entre les petits groupes de contestataires, qui ont parfois le visage en sang. De temps à autre, un policier donne un coup de pied ou de bâton à un manifestant recroquevillé par terre.

La dernière conférence du G8, en juillet 2001 à Gênes, a été l'une des pires au niveau des affrontements entre manifestants et forces de l'ordre. Un jeune contestataire est mort par balles, une descente de police sauvage au siège du Forum social a fait 60 blessés parmi les 90 personnes arrêtées. Les bavures ont fait sauter les patrons de la police génoise. Le gouvernement de droite s'est fait talonner par l'opposition tout le reste de l'été, jusqu'au 11 septembre, qui a fait disparaître la polémique comme par miracle.

L'ambassadeur du Canada en Italie, Robert Fowler, était aux premières loges. Le gouvernement de Jean Chrétien lui a donc confié l'organisation du prochain G8 à Kananaskis, un petit village des Rocheuses en Alberta. L'endroit sera plus clément pour la police — Gênes est un dédale de petites rues. Et l'éloignement de Kananaskis diminuera le nombre de manifestants. Ils étaient 200 000 à Gênes, contre 30 000 à Québec durant le Sommet des Amériques en avril.

N'empêche, M. Fowler a tiré certaines conclusions des ratés de Gênes. Alors que l'Italie remet au Canada la présidence du G8, *La Presse* a rencontré à Rome un diplomate canadien qui a expliqué les leçons de ce G8 d'enfer.

Au-delà des abus policiers, l'ambassade du Canada s'intéresse particulièrement à l'impact médiatique des affrontements, qui éclipsent les décisions parfois méritoires qui sont prises durant ces réunions. Ces décisions — sur l'aide à l'Afrique, par exemple — sont aussi perdues dans le fourmillement de sujets abordés par les délégations. Les sommets du G8 sont devenus trop gros; l'image de chefs d'État impopulaires parmi les manifestants attise leur ardeur. La presse internationale porte d'autant moins d'attention aux discussions que les manifs ont de l'ampleur.

## Frontières

Au niveau de la sécurité, les contrôles aux frontières seront renforcés pour empêcher les membres de groupes anarchiques comme le Black Bloc d'entrer au Canada. Et surtout, la police patrouillera partout, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du périmètre de sécurité.

« La sécurité à Gênes était rendue très difficile en raison du grand nombre de manifes-

tants et la détermination violente d'un petit groupe d'extrémistes, les « Black Bloc », explique la source diplomatique. La barrière autour du périmètre de sécurité à Gênes, la « zone rouge » de 4 km où se trouvaient les délégués, a protégé les délégations, mais est devenue en même temps le point de concentration des manifestations. Mais contrairement à ce qui s'est passé à Québec, presque tous les policiers italiens étaient rassemblés dans la zone rouge. Quand les actes de destruction un peu gratuits ont commencé, il y avait peu de policiers à l'extérieur. À un moment donné, les chefs de police ont décidé d'envoyer des agents hors du périmètre, et ça a mal tourné. C'est dommage, parce qu'au début, les forces de l'ordre avaient beaucoup de patience; les gens leur lançaient des objets et les policiers ne répliquaient pas. »

## Légitime défense

Vue de l'ambassade du Canada, la mort du jeune manifestant Carlo Giuliani, qui a été abattu par un jeune carabinier effectuant son service militaire, est un cas de « légitime défense ». Le carabinier, qui était au début de la vingtaine comme sa victime, se reposait dans une jeep militaire quand il a été attaqué par un groupe de manifestants; coïncé, il a tiré, à l'aveuglette selon son témoignage.

« Le raid policier nocturne dans l'école qui abritait le forum social a été controversé et critiqué par la presse et d'autres observateurs, dit le diplomate. Les personnes ont été frappées par la police. Deux Canadiens ont été arrêtés et blessés, et sont sortis de prison après 48 heures sans être accusés. Le raid a mené à des enquêtes sur l'action de la police et à la démission du chef de police de Gênes. » En gros, la police a ajouté à l'impression de chaos.

L'impact médiatique de la répression des manifestations oblige à resserrer le mandat du G8, dont le foisonnement de rencontres ne fait pas le poids devant l'affrontement contestataires-policiers. « Le premier ministre Chrétien veut retourner à l'idée originale du G8, une retraite pour leaders plus informelle, plus modeste, plus petite, sans cette paperasse et les centaines de délégués. L'image et la sécurité des gros sommets du G8 sont devenus impossibles à gérer. Les thèmes seront plus concentrés pour que les gens voient clairement les grands enjeux. À Kananaskis, ce sera l'économie mondiale, l'initiative pour l'Afrique et l'antiterrorisme. »

Justement, le diplomate canadien croit que les attentats du 11 septembre pourraient changer la donne pour les manifestations anti-mondialisation. « La population pourrait être plus sympathique au maintien de l'ordre. Sans donner le feu vert à un *crackdown* et à la violence policière, évidemment. »

# Hazar Qadam: le Pentagone admet la méprise (16 morts) mais ne s'excuse pas

MICHEL STOULLIG

Agence France-Presse

WASHINGTON — Le Pentagone admet la mort par méprise de 16 soldats afghans alliés il y a un mois à Hazar Qadam, dans le centre de l'Afghanistan, mais son rapport final d'enquête ne reconnaît aucune erreur des militaires américains.

Ce document de deux pages, qu'a publié hier le Commandement central, détaille la thèse exprimée la veille par le secrétaire américain à la Défense Donald Rumsfeld, sur cette attaque — au cours de laquelle 16 combattants ont été tués et 27 autres arrêtés — contre deux installations près de Hazar Qadam (ou Kadam), dans la province d'Oruzgan, dans la nuit du 23 au 24 janvier dernier.

Le chef du gouvernement afghan Hamid Karzai avait protesté contre ce raid.

Les forces spéciales américaines (Bérets verts) ont agi en fonction des « conclusions raisonnables » de renseignements américains concordants selon lesquels « les deux installations étaient des centres de commandements d'Al-Qaeda ou de dirigeants talibans », note le résumé « non confidentiel » du rapport.

Les commandos n'étaient pas au courant de la présence de « forces afghanes amies », appartenant au commandant local antitaliban Jan Mohamud.

D'après ce texte, les renseignements justifiaient de frapper l'objectif mais pas avec assez de certitude pour mener des bombardements, et une opération terrestre nocturne fut donc préférée contre ce que l'on pensait être des combattants islamistes hostiles.

Malgré cela, l'enquête exonère les assaillants, affirmant « qu'il n'y a pas eu d'erreur systémique dans le processus de choix de la cible, de planification et d'exécution ». Les 16 Afghans tués l'ont été en riposte à des tirs contre les commandos américains, selon ce rapport: deux dans le premier complexe et 14 dans l'autre, quand un Afghan a donné l'alerte et que ses compagnons ont ouvert le feu. Les 27 captifs ont été emmenés à la base de Kandahar (Sud) pour interrogatoire. Tou-

jours selon ce rapport, « il a fallu du temps pour résoudre certaines ambiguïtés et confirmer l'erreur » avant que les prisonniers ne soient libérés le 6 février. Mais, affirme le Pentagone, ils n'ont pas fait l'objet de brutalités en captivité contrairement à ce que laissent entendre certains témoignages.

Les responsables militaires américains démentent aussi des informations de villageois selon lesquelles des victimes afghanes ont été retrouvée abattues dans leur lit, dont certaines menottées.

Le rapport souligne que « les populations et infrastructures civiles ne sont jamais visées », mais observe que « parfois, après coup, des indicateurs » associés à des activités terroristes « ne correspondent pas à des activités hostiles ».

Donald Rumsfeld s'était refusé jeudi à parler de « erreur ».

Reconnaissant qu'il y avait plusieurs versions, il a souligné la « confusion » en Afghanistan: « Il n'y a pas de situation claire avec les bons d'un côté et les méchants de l'autre. »

« Si nous regrettons la perte de vie humaines, nous sommes convaincus que les forces américaines ont fait leur travail au mieux de leurs possibilités, usant au mieux des informations disponibles dans une situation très difficile », avait indiqué le Pentagone dans un communiqué jeudi soir.

Plusieurs possibilités d'erreurs de tirs ou d'objectifs sont examinées ces derniers temps par la presse américaine.

D'autres enquêtes sont en cours sur plusieurs événements comme des tirs sur des forces amies », a indiqué un porte-parole du Commandement central à Tampa (Floride), le commandant Frank Merriman, sans en donner la liste.

Une enquête militaire a déjà été annoncée sur le tir controversé d'un missile de la CIA qui avait tué trois personnes le 4 février à Zhawar Kili (Est). Des villageois affirment que les victimes, notamment un homme de grande taille pris Oussama ben Laden, étaient innocentes.

## ENCANS

**ENCAN PUBLIC**  
LE MERCREDI 27 FÉVRIER 2002 À 10 H 30

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :  
**YALE COAT SHOP LTD.**  
(IMPORTANT MANUFACTURIER DE VÊTEMENTS POUR HOMMES)  
5425, RUE CASGRAIN, MONTRÉAL (QC)  
(SUITE #104 - PREMIER ÉTAGE)

INSPECTION : LE MARDI 26 FÉVRIER 2002, DE 9 H À 16 H

EN VENTE :

• COUTURE • PRESSEAGE • MACHINE-POCHE AUTOMATISÉE AMF REECE "POCKET WELTING" •  
• GARNITURES • BOUILLOIRE HURST 30 C.V. • EQUIPEMENT DE MANUFACTURE, ETC. •  
• ET BEAUCOUP PLUS...

PLUS DE 80 MACHINES À COUDRE (MOTEURS 110 VOLTS HAUTE VITESSE)  
COMME NEUF :  
• MACHINE-POCHE AUTOMATISÉE AMF REECE "POCKET WELTING" #2396 •  
• MITSUBISHI DB-130 • DUKOFF 212-6105 AVEC COUPE-FILS • LEVIS BLIND STITCH •  
• REECE COUTURE-BOITON 101-030 • (3) REECE # 42 MACHINE-POCHE • RIMOLDI 63 •  
(3) JUKI DDL553 • (3) DDL555 • 481 • 552 • (2) DLM522 • MB374 • (2) BROTHER DB2 • B755-5 •  
• SINGER 241-12 • 281-1 • 23712K221 • (2) 12W211 • 251-2 • (3) 251-13 • 280-1 • 291V3 •  
(5) 12K224H.P. • 510K110 • (4) 47W63 • (2) 47W63 • 111W117 • "WALKING FOOT" • 111G117 •  
• CONSEW 210 • (7) 230 • (2) UNION SPECIAL 16-100H "PELLING" • 51100-A • (2) 51100B •  
(2) PRBF-HIGH POST #401 • (2) 83458 N.P. • SIBROEL K225-40 MANCHE • K1325-40 MANCHE •  
• 261 COUTURE-BOITON • ET BEAUCOUP PLUS...

PRESSEAGE • ASPIRATEURS • COMPRESSEUR À AIR  
INSTALLATION 2001 • BOUILLOIRE GAZ NATUREL HURST - VERTICAL • INSTALLATION 2001  
• PLUS DE 25 PRESSES ASSORTI : SQUARE SET - BANANE SIMPLE - "BUCKS" GAUCHE & DROITE  
• SEAM RUSTER • BANANE DOUBLE - UTILITÉS, ETC. • ASPIRATEURS • RESERVOIRS-RETOUT •  
(2) COMPRESSEURS-AIR AIRTECK 7.5 & 15 C.V. • ET BEAUCOUP PLUS...

EQUIPEMENT GÉNÉRAL DE MANUFACTURE & GARNITURES  
• TABLES DE TRAVAIL & BAGS • EXTINCTEURS • ÉTAGÈRES • CHAISES DE MANUFACTURE •  
• SUPPORTS À VÊTEMENTS ROULANTS • ÉTAGÈRES UTILITAIRES • EMBALLEUSE •  
• RÉFRIGÉRATEURS • ABREUVUOIRS • ÉVANTAIL SUR PIED • MACHINE-ÉTOQUETTE • BUREAUX •  
• FILIÈRES • SYSTÈME MONDORAIL • BOUTONS, FILS, CINTRES, ETC. • ET BEAUCOUP PLUS...

MANQUEZ PAS CETTE VENTE - TOUT DOIT ÊTRE VENDU  
MODALITÉS ET  
CONDITIONS :  
LES ENCANTEURS  
M.G. MARTIN INC.  
ÉVALUATEURS & LIQUIDATEURS  
Tél.: (514) 990-6202 • Téléc.: (514) 990-6203  
mgmartinauctioneers@qc.aibn.com 3029536

**VENTE DE FAILLITE**  
**COMIFOR**  
Équipements  
Comifor Inc.

1117 rue des Manufacturiers, Val-d'Or

LIQUIDATION D'EQUIPEMENTS LOURDS



1999 Case 90408 chenilles 31.5", 2 cyl. pour boom

**COMMERCEANT CASE**  
Plus Excavatrices Case 1999 9060B, 9040B, 9030B, 9020B, Case 1994 9050A, John Deere 1994 790E, Case 1991 1187C, O&K 1989 RH8, Case 1998, 1187B Étrancheuses: Case 1999 9020B, Case 1998 9050B, 9045B, Linkbelt 1989 LS3400, Roger 1187C Débusqueuses: Timberjack 1994 1270 Attachements

Pour info: (514) 946-6494 # 238 ou (819) 825-5623

**Maynards**  
DEPUIS 1902  
• LIQUIDATEURS  
• ENCANTEURS  
• ÉVALUATEURS

**ENCAN PUBLIC**  
QUIPEMENT DE POISSONNERIE,  
COMPTOIR POUR BOUCHERIE,  
CHARCUTERIE ET FROMAGE, ETC.

Le mercredi 27 février 2002 à 10 h 30  
au 7500, boul. des Galeries d'Anjou (Halls d'Anjou)

Liste partielle: Comptoir à pâtisserie 6' COLD-STREAM, comp. et évap. inclus • Comptoir à fromage ouvert 4' COSTAN, comp. et évap. inclus • Comptoir caisse cliente • Évier 2 cuves en acier inoxydable • Seie à ruban GLOBE STIMPSON • Chambre congélateur complète COLDSTREAM 10' x 10' • Chambre réfrigérée complète COLD-STREAM 10' x 10' • Système d'alarme • Système de caméra • Auvant • Enseigne • Machine sous-vidé HI-TECH • Cuseur à vapeur CLEVELAND, m.: Steam Craft II • Emballeuse chauffante 3 rouleaux • Unité chauffante 2 ronds MKE électrique • Évier double en acier inoxydable avec table chaque côté 16" • Table en acier inoxydable 24" X 30" • Table en acier inoxydable 48" dessus en polypropylène • Évier une cuve 24" X 24" • Congélateur 2' X 4' sur roues • Comptoir ARNEG 40" avec coin 90° pour viande, charcuterie, poisson, pâtisserie • Comptoir îlot réfrigéré 6' x 12' compresseur intégré • Plateau ouvert 20', 3 decks • Compresseur 75HP FREEN 409 • Lot de balance • Lot de chariot à plateaux pour boucherie, pâtisserie en acier inoxydable ou aluminium • etc.

Photos et liste détaillée voir site Internet :  
www.encanbaril.com

Inspection: Le mardi 26 février 2002, de 10 h à 16 h  
Conditions: Frais d'encan 10 %  
Dépôt: 25 % argent comptant ou chèque visé

**BARIL, BLANCHETTE INC.**  
Tél.: (450) 464-9899 Téléc.: (450) 464-9734

**ÊTRE GRAND FRÈRE OU GRANDE SOEUR... ÇA ME GRANDIT**  
TÉL.: 1-800-661-4252



Association  
GRANDS FRÈRES ET  
GRANDES SOEURS  
DU QUÉBEC

**AVIS PUBLIC**  
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE  
**LES MACARONS ORION INC.**  
SERONT VENDUS PAR:  
**ENCAN**

LE: MARDI 26 FÉVRIER 2002 À 10 h 30  
AU: 12650, JEAN-GROU, MONTRÉAL (QUÉBEC)  
INSPECTION: LE LUNDI 25 FÉVRIER 2002 DE 9 h 30 À 16 h 30  
OU SUR RENDEZ-VOUS

USINE DE FABRICATION DE BISCUITS, GÂTEAUX, ETC.

MATÉRIELS PREMIÈRES: Colorants, farine, mélasse, sucre, chocolat, etc.  
EMBALLAGES: Grande quantité de boîtes de carton, boîtes en plastique pour biscuits et brownies. Plusieurs palettes de rouleaux de plastique d'emballage, etc.  
LIGNE DE CHOCOLAT: Mélangeur HOBART D-300 • Réservoir chauffé cap. 1000 lb avec mélangeur • Tampo-neuse SAVY-SIVE cap. 50 K.G. avec pompe circulaire et contrôle de température • Enrobeuse NEILSON • Tunnel de refroidissement NEILSON 9 mètres • Machine à emballer DANMARK • Mélangeur rotatif 36 • Emballeuse EUROPACK • Compresseur CAMPBELL HOUSEFOLD • Etc.  
FOURS ET REFRIGÉROISSEMENTS: Droppeuse à biscuits LAPOINTE • SPEED MIXER HOBART • (3) Convoyeurs 30 degrés • (3) Convoyeurs à courroies • (3) Droppeuses MONO UNIVERSAL • (2) Distributrices à pâte LECTO POSIT • Machine à façonner les modèles de biscuits • Tunnel COOLING avec convoyeur WERNER LEHARRA • etc.  
FOUR TUNNEL PODLIN AU GAZ PROPANE AVEC CONTR. LE LAPOINTE & WERNER LEHARRA  
SYSTÈME DE CONVOYEUR 65' DE RABOUDS DOUBLES POUR CUISON 2 BR. LEURS PARTLON & PAGLIN CONVOYEUR DE SORTIE 25

MACHINERIE: Machine horizontale à former, remplir et sceller des sacs ARTY-PAC, Mod. ARTY-75H avec système de cellules photoélectriques pour pellicules imprimées BARDAN, machoire double et vitesse jusqu'à 200 P.P.M., convoyeur et extension. Découpeuse à brownies LAPOINTE mod. DML avec contrôles (20 plaques de nylon). Four à cuisson continue LOSER mod. D-6720 avec convoyeur et accessoires.  
(3) Tunnels à chaleur WELDOTRON, WRAP-O-MATIC & CLAMCO • Compresseur EAGLE 5HP • (2) Machines à sceller et à fermer les boîtes SEAL AST • Emballeuse L-BAR CLAMCO • Pétrin 1 1/2 poche 2m • (2) Mélangeurs HOBART 140 pintes • (2) Cuisinières au gaz WOLF • Marmite à vapeur ESCAN • Monte bol DM LAPOINTE • Etiquetteuse LASER • Emballeuse ITALIA PACK • Emballeuse TEVOPHARE • Pompe à pâte double s/colonne • Machine à sceller POLYTERM • etc.  
EQUIPEMENT: Tables en acier inoxydable • Balance de table BONKER • Env. 30 sections REDY RACK • (2) Comptoirs réfrigérés a/inox 4 portes • Horodateur AMANO • Casiers en métal • Balance TOLEDO mod. 8420 • Bac en a/inox s/roues • (50) Plaques de nylon • Plaque de chargement • Support et TOOL BAG 1000 kg de sucre • Balance s/méd ISHIDA cap. 30 kg • Balance MSG • Évier a/inox • Hotte a/inox 8' • (20) Chariots en alu. pour plateaux • Coffre à outils WATERLOO • Env. (1000) plateaux en métal pour biscuits • Compresseur pour réfrigération TECUMSEH 35-HP • Transformateur électrique FPE 15 KVA • Chariot élévateur électrique avec chargeur • etc.  
CHAMBRE FROIDE D MONTABLE FABIEN ENV. 7 X 8 X 10  
BUREAU: Bureaux exécutifs avec crédençes • Chaise en cuir • Téléviseur 27 p • (2) Moniteurs de surveillance avec caméras et vidéos • (2) PENTIUM III, 800 MHz • (2) Imprimantes laser H.P. • Système téléphonique NORSTAR, 8 appareils • etc.  
CONDITIONS: 25 % COMPTANT À L'ADJUDICATION  
SOLDE PAYABLE COMPTANT OU PAR CHEQUE VISÉ  
FRAIS D'ACHETEUR 10 %

**ENCAN AUCTION**  
**IMPERIAL**  
(514) 949-6677  
www.imperialauctions.com

## AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS

## DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

## CERAMICAN LTÉE

2854, boul. Le Corbusier, Laval (Gc) H7L 3S1  
AVIS est par les présentes donné que *Ceramican Ltée* a fait cession de ses biens le 18 février 2002, et que la première assemblée a lieu le 11 mars 2002, à 10 h 00, au 7100, rue Jean-Talon Est, bureau 600, Anjou (Gc) H1M 3S3.

Daté le 18 février 2002.

**Johanne Serpone, CIRP**  
**Le Groupe Serpone,**  
**Syndic de Faillite Inc.**

**7100, rue Jean-Talon Est**  
**Bureau 600, ANJOU (Québec) H1M 3S3**  
**Tél. : 355-6553 • Téléc. : 355-8423**

# AVIS DE TERMINAISON DU RÈGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS DE CRANE CANADA INC., POTERIE DU QUÉBEC, LOCAL 78 & 378

La présente est pour vous aviser de la terminaison totale du «Régime de retraite des employés de Crane Canada Inc., Poterie du Québec, Local 78 & 378» agréé au Québec sous le numéro 26668, le 30 novembre 2001. Les participants au régime qui n'ont pas reçu un relevé de terminaison et qui croient être admissibles au paiement de prestations dans le cadre du régime ou de la loi ont dix (10) jours pour communiquer avec le Comité de retraite du régime ou la Régie des rentes du Québec aux adresses suivantes:

**Comité de retraite du régime a/s de Mathieu Boisvert**  
**TOWERS PERRIN**  
**1800, avenue McGill College**  
**22<sup>e</sup> étage**  
**Montréal (Québec) H3A 3J6**  
**(514) 982-2043**

**Régie des rentes du Québec**  
**Division des régimes de retraite**  
**2600, boul. Laurier**  
**Bureau 245, porte 548**  
**Sainte-Foy (Québec) G1V 4T3**  
**(418) 644-8100**

3026371



**Société du parc des îles**

## Appel d'offres

### LOCATION DE VÉHICULES

La Société du parc des îles désire obtenir des soumissions pour la location de véhicules, automobiles et camionnettes pour l'année 2002 avec la possibilité d'une option de trois (3) ans.

Les documents de soumission pourront être obtenus **gratuitement** à partir du lundi 25 février en s'adressant à la Société du parc des îles, pavillon du Canada, entrée principale, île Notre-Dame, Montréal, **via le pont de la Concorde**, du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h.

Les soumissions, dans des enveloppes cachetées et adressées à la Société du parc des îles, **via le pont de la Concorde**, pavillon du Canada, 1, Circuit Gilles-Villeneuve, île Notre-Dame, Montréal (Québec), H3C 1A9, seront reçues jusqu'à **11 h, le lundi 11 mars 2002**.

Les enveloppes seront ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

**La Société du parc des îles ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.**

*Le directeur général,*  
*Marcel Caron*

3026806



**PORT DE QUÉBEC**

## APPEL D'OFFRES

### Terminal de croisières à la Pointe-à-Carcy (J-0566)

L'Administration portuaire de Québec, propriétaire, demande des soumissions pour les travaux de :

#### Infrastructures des passerelles et aménagement autour du Terminal Appel d'offres N° 612

Les documents contractuels pourront être obtenus à compter du **mardi 26 février 2002**, en contactant monsieur Mathieu Jean au (418) 529-4541.

Un chèque non remboursable fait au nom du propriétaire au montant de cinquante dollars (50,00 \$) incluant les taxes, sera exigé pour l'obtention de ces documents.

Les soumissions devront être accompagnées d'une garantie de soumission de dix pour cent (10 %) du montant de la soumission, fait à l'ordre de Administration portuaire de Québec et valide pour une période de soixante (60) jours.

Les soumissions seront reçues en trois (3) copies à l'endroit suivant :

**ADMINISTRATION PORTUAIRE DE QUÉBEC**  
**150, rue Dalhousie**  
**Québec (Québec) G1K 7P7**

jusqu'au **jeudi 14 mars 2002, 16 h 00**, heure locale en vigueur, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Le propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

**ADMINISTRATION PORTUAIRE DE QUÉBEC**  
**M. Ross Gaudreault**  
**Président-directeur général**

**Canada**

3029295

## APPEL D'OFFRES



**Parcs**  
**Québec**

### PARC DU MONT-TREMBLANT — Secteur Pimbina Pôle diurne Lac des Sables (Mécanique - Électrique) Projet n° : 01-0109

La Société des établissements de plein air du Québec demande des soumissions pour les travaux de mécanique de procédé, de plomberie et d'électricité requis par la construction d'un bâtiment de service et d'un bâtiment mécanique au nouveau pôle diurne du lac des Sables, situé à approximativement 15 km de l'accueil Pimbina (Saint-Donat) au parc du Mont-Tremblant.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 25 février 2002 au siège social de la Sépaq, au 801, chemin Saint-Louis, bureau 180, Québec (Québec) G1S 1C1 (téléphone (418) 686-4875), moyennant un dépôt, non remboursable de cinquante dollars (50 \$) incluant toutes les taxes, en argent, sous forme de chèque ou de mandat-poste, payable à la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq).

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de 10 % du montant de la soumission ou d'un cautionnement établi au même montant, valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions.

Seuls les entrepreneurs ayant un établissement dans la région administrative 14 (Lanaudière) ou 15 (Laurentides) sont admis à soumissionner. À moins que l'expertise ne soit pas disponible dans la région concernée, tous les sous-traitants doivent également avoir un établissement dans les régions de Lanaudière ou des Laurentides.

Les soumissions seront reçues dans les enveloppes fournies à cet effet jusqu'au **2 avril 2002 à 15 h** et seront ouvertes publiquement le même jour, à la même heure, au 801, chemin St-Louis, bureau 180, Québec (Québec) G1S 1C1.

La Société des établissements de plein air du Québec se réserve le droit de n'accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

*Le directeur des immobilisations*  
*et des ressources matérielles,*  
*Gaëtan Thibault, ing.*

**Sépaq**

Tous les appels d'offres de la Société peuvent être consultés sur Internet  
<http://www.sepaq.com/immo>

## APPEL D'OFFRES



**Parcs**  
**Québec**

### PARC DU MONT-TREMBLANT — Secteur Pimbina Pôle diurne Lac des Sables (Génie civil — Phase II) Projet no 01-0109

La Société des établissements de plein air du Québec demande des soumissions pour les travaux de génie civil nécessaires à l'ajout de vingt-deux (22) sites de camping et à l'aménagement d'un nouveau pôle d'activité diurne au lac des Sables, situé à approximativement 15 km de l'accueil Pimbina (Saint-Donat) au parc du Mont-Tremblant.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 25 février 2002 au siège social de la Sépaq, au 801, chemin Saint-Louis, bureau 180, Québec (Québec) G1S 1C1 (téléphone (418) 686-4875), moyennant un dépôt, non remboursable, de cinquante dollars (50 \$) incluant toutes taxes, en argent, sous forme de chèque ou de mandat-poste, payable à la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq).

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de 10 % du montant de la soumission ou d'un cautionnement établi au même montant, valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions.

Seuls les entrepreneurs ayant un établissement dans les régions administratives 14 (Lanaudière) ou 15 (Laurentides) sont admis à soumissionner. À moins que l'expertise ne soit pas disponible dans la région concernée, tous les sous-traitants doivent également avoir un établissement dans les régions de Lanaudière ou des Laurentides.

Les soumissions seront reçues dans les enveloppes fournies à cet effet jusqu'au **2 avril 2002 à 15 h** et seront ouvertes publiquement le même jour, à la même heure, au 801, chemin Saint-Louis, bureau 180, Québec (Québec) G1S 1C1.

La Société des établissements de plein air du Québec se réserve le droit de n'accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

*Le directeur des immobilisations*  
*et des ressources matérielles,*  
*Gaëtan Thibault, ing.*

**Sépaq**

Tous les appels d'offres de la Société peuvent être consultés sur Internet  
<http://www.sepaq.com/immo>

## APPEL D'OFFRES



**Parcs**  
**Québec**

### PARC DU MONT-TREMBLANT — Secteur La Diable Aqueduc et égout sanitaire Projet no 01-0493

La Société des établissements de plein air du Québec demande des soumissions pour les travaux d'égout, d'aqueduc et de mécanique de procédé au camping La Ménagerie, situé à approximativement 15 km de l'accueil La Diable (Lac Supérieur) au parc du Mont-Tremblant.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 25 février 2002 au siège social de la Sépaq, au 801, chemin Saint-Louis, bureau 180, Québec (Québec) G1S 1C1 (téléphone (418) 686-4875), moyennant un dépôt, non remboursable de cinquante dollars (50 \$) incluant toutes taxes, en argent, sous forme de chèque ou de mandat-poste, payable à la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq).

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de 10 % du montant de la soumission ou d'un cautionnement établi au même montant, valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions.

Seuls les entrepreneurs ayant un établissement dans la région administrative 14 (Lanaudière) ou 15 (Laurentides) sont admis à soumissionner. À moins que l'expertise ne soit pas disponible dans la région concernée, tous les sous-traitants doivent également avoir un établissement dans les régions de Lanaudière ou des Laurentides.

Les soumissions seront reçues dans les enveloppes fournies à cet effet jusqu'au **2 avril 2002 à 15 h** et seront ouvertes publiquement le même jour, à la même heure, au 801, chemin Saint-Louis, bureau 180, Québec (Québec) G1S 1C1.

La Société des établissements de plein air du Québec se réserve le droit de n'accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

*Le directeur des immobilisations*  
*et des ressources matérielles,*  
*Gaëtan Thibault, ing.*

**Sépaq**

Tous les appels d'offres de la Société peuvent être consultés sur Internet  
<http://www.sepaq.com/immo>

## AVIS DE VENTE PAR SOUMISSIONS

#### Dans l'affaire de faillite de :

#### PAPIERS MOPPEX INC./MOPPEX PAPERS INC.

Des soumissions sont demandées pour la vente des droits, titres et intérêts du syndicat dans les biens suivants, en bloc ou lots séparés :

**Lot 1 Noms «CORAL» et «CIRRUS»** incluant papier d'emballage (aucune marque de commerce n'est enregistrée)

**Lot 2 Papier hygiénique et papier à main** (Valeur au coûtant approximatif 37 464 \$)

**Lot 3 Équipement d'atelier**

**Lot 4 Deux (2) machines de fabrication de papier hygiénique, modèle «Slitter»**

**Lot 5 Équipement de bureau & informatique**

**Lot 6 Chariot élévateur marque Hyster, modèle E30XL**

**Lot 7 Chariot élévateur marque Hyster, modèle E30AS**

**Lot 8 Chariot élévateur marque Hyster, modèle E40B**

**Lot 9 Chariot élévateur marque Hyster, modèle E510SL33**

**Lot 10 Chariot élévateur marque Hyster, modèle 15264C, 3 mats**

**Lot 11 Camion Freightliner 1995, F170, 5,9 diesel avec boîte fermée 24 pieds et rampe**

**Lot 12 Nom et autres intangibles liés à l'achalandage**

#### INSPECTION DES ACTIFS

L'inspection des actifs aura lieu le **26 février 2002, entre 10 heures et 18 heures** au 4647, boul. Des Grandes Prairies à St-Léonard (Qc).

Le camion pourra être inspecté au 2380, boul. Masson à Duvernay, Laval (Qc).

#### AVIS

Les soumissions seront reçues au bureau du syndic soussigné jusqu'au **mardi 5 mars 2002 à 10 heures**. Les soumissions seront ouvertes en présence des soumissionnaires.

Les soumissions ne seront pas acceptées à moins d'être scellées et porter au recto lisiblement inscrit la mention « **SOUMISSION - PAPIERS MOPPEX INC.** » accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre du syndic et dont le montant représente 15 % du montant de la soumission. Toute offre en bloc devra ventiler le montant offert pour chaque lot.

TOUTE INDICATION FOURNIE PAR LE SYNDIC N'ENGAGE AUCUNEMENT SA RESPONSABILITÉ.

#### CONDITIONS ET RÉSERVES

Avis est donné que les conditions de vente du syndic (liquidateur) font partie intégrante de la demande de soumissions. On doit en obtenir copie au bureau du soussigné ou au moment de l'inspection des actifs.

**JEAN FORTIN & ASSOCIÉS**  
**syndics**

Ês qualités de syndic de PAPIERS MOPPEX INC.  
2360, boul. Marie-Victorin Est, bureau 200, Longueuil (Québec) J4G 1B5  
Tél. : (450) 442-3260 • Téléc. : (450) 928-3477

**Laval • Drummondville • Montréal • Longueuil • Sorel •**  
**• St-Hyacinthe • St-Jean • Châteauguay • Trois-Rivières**

3026007

## Appel d'offres

#### Corporation d'hébergement du Québec

#### SERVICES PROFESSIONNELS

**Projet :** N° 06680A-08 (#00236)

**Travaux :** Travaux d'aménagement et maintien d'actifs au Centre administratif Berri situé au 3700, rue Berri, Montréal, faisant partie de la Communauté urbaine de Montréal.

**Spécialité :** Génie mécanique et électrique du bâtiment

**Date de dépôt des offres :** LE 12 MARS 2002 À 16 H

Les fournisseurs intéressés doivent consulter les avis d'appel d'offres par l'intermédiaire du babillard électronique sur le site MERX (#58163) à l'adresse : [www.merx.cobra.com](http://www.merx.cobra.com)

Les appels d'offres de la CHQ peuvent être consultés sur le site Internet de la Corporation d'hébergement du Québec : <http://chq.gouv.qc.ca>

**Québec**

3029771

3029537

## Appel d'offres

#### Corporation d'hébergement du Québec

#### SERVICES PROFESSIONNELS

**Projet :** N° 06130B-01 (#00275)

**Travaux :** Travaux de construction pour le siège social du CLSC Thérèse-de-Blainville faisant partie de la M.R.C. : Thérèse-de-Blainville.

**Spécialités :** Architecture  
Génie mécanique et électrique du bâtiment  
Génie civil du bâtiment  
Ingénierie des sols et des matériaux

**Date de dépôt des offres :** LE 13 MARS 2002 À 16 H

Les fournisseurs intéressés doivent consulter les avis d'appel d'offres par l'intermédiaire du babillard électronique sur le site MERX (#58165) à l'adresse : [www.merx.cobra.com](http://www.merx.cobra.com)

Les appels d'offres de la CHQ peuvent être consultés sur le site Internet de la Corporation d'hébergement du Québec : <http://chq.gouv.qc.ca>

**Québec**

3029603

## VENTE PAR APPEL D'OFFRES

Richter & Associés Inc., en sa capacité de syndic de la faillite de

### Quemet (1991) inc.

solicite par la présente des offres visant l'achat des éléments d'actif de la société. Cette dernière est une société de recyclage de métaux ferreux et non ferreux. Les éléments d'actif à vendre comprennent :

#### BIEN IMMEUBLE :

**Un établissement de recyclage de métal situé dans la ville de Québec,** comprenant un terrain et un immeuble qui y est érigé.

#### BIENS MEUBLES (se trouvant sur l'emplacement précité) :

- **Matériel roulant :** Camions, chariots élévateurs et mini-chargeuses.
- **Équipement :** conteneurs de transport, instruments de précision, outils, matériel d'atelier, génératrices, machines à souder et botteuse.
- **Mobilier et agencements :** mobilier de bureau, matériel de bureau et matériel informatique.

**Un cahier d'information détaillé, comprenant les modalités de vente, sera disponible sur demande.** Les modalités de vente sont un élément constitutif du présent appel d'offres et chaque soumissionnaire a la responsabilité de s'en procurer un exemplaire. **L'inspection** des éléments d'actif s'effectuera **sur rendez-vous seulement**.

**Les offres seront reçues au bureau du syndic jusqu'à 15 h 00 (HNE), le mercredi 13 mars 2002,** moment auquel les soumissions seront ouvertes en privé.

Pour obtenir un exemplaire du cahier d'information ou d'autres renseignements, veuillez communiquer avec M. Claudio Filippone, CA, par télécopieur au (514) 934-3504 ou par courriel à l'adresse suivante : [cfilippone@richter.ca](mailto:cfilippone@richter.ca).



**RICHTER**  
**& ASSOCIÉS INC.**

2, Place Alexis Nihon, 22<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H3Z 3C2 Téléphone: (514) 934-3497

3030024A



Travaux publics et  
Services gouvernementaux  
Canada

Public Works and  
Government Services  
Canada

### DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS SUR DES EMPLACEMENTS DISPONIBLES POUR LA LOCATION DE LOCAUX À BUREAUX DANS LA VILLE D'OTTAWA (Dossier LE/SH-02-1)

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) souhaite obtenir des renseignements sur des édifices à bureaux à être construits. Les locaux devront être accessibles par des artères principales, desservis convenablement et accessibles facilement par le transport en commun, comprenant le «Transitway», et se trouver près d'établissements de restauration et autres services. Le Ministère a un besoin potentiel d'une superficie de près de 28 000 mètres carrés utilisables de locaux à usage de bureaux et de 1 000 mètres carrés d'aire d'entreposage qu'il louerait pour 15 ans et occuperait à compter du milieu de 2005.

Les locaux pourraient se trouver dans un nouvel édifice ou deux nouveaux édifices inter-reliés comprenant des locaux à usage de bureaux contigus. De plus, environ 220 espaces de stationnement pourraient être requis. Les immeubles proposés seront conformes aux mesures de contrôle en matière de protection de la vue et de hauteur qui ont été définies par la Commission de la capitale nationale pour préserver l'intégrité visuelle et la primauté symbolique des édifices du Parlement et d'autres symboles nationaux.

#### Les limites géographiques sont les suivantes:

Ville d'Ottawa:

**Nord: rue Wellington**  
**Est: rue Elgin**  
**Ouest: rue Bay**  
**Sud: rue Lisgar**

#### Votre réponse devrait comprendre les renseignements suivants:

- a) une description du projet, comprenant le zonage ;
- b) un plan montrant l'emplacement proposé ainsi que les artères et trottoirs qui le desservent ;
- c) la description cadastrale du terrain;
- d) le profil du promoteur.

Les personnes intéressées devraient démontrer leur intérêt par écrit à l'adresse suivante **d'ici le 19 mars 2002**: Dossier LE/SH-02-1, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Place des Explorateurs, 191, promenade du Portage, 4<sup>e</sup> étage, Hull (Québec) K1A 0S5.

La présente n'est qu'une demande de renseignements sur la disponibilité d'emplacements dans les limites géographiques indiquées et elle ne constitue pas un appel d'offres ou de propositions. TPSGC se réserve le droit de faire appel à d'autres sources pour obtenir les renseignements qu'il désire. TPSGC pourrait ne pas lancer d'appel d'offres, demander des propositions ou louer des locaux à la suite de cette demande de renseignements.

**Pour obtenir des renseignements additionnels, veuillez communiquer avec Dennis Caughey, Gestionnaire, Acquisition des baux, au (819) 956-6493, ou par télécopieur au (819) 956-5636 ou courriel: [dennis.caughey@pwgsc.gc.ca](mailto:dennis.caughey@pwgsc.gc.ca).**

**Canada**

3029621



DÉCÈS, PRIÈRES, REMERCIEMENTS
900



**NOËL (née Lachapelle), Huguette 1941 - 2002**  
 À Repentigny, le 19 février 2002, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme Huguette Lachapelle, épouse de M. André Noël. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Normand (Johanne Denault), Louise, Sylvain (Chantal Spénard) et Nicole (Didier Duque), ses petits-enfants Mylène et Coralie ainsi que Geneviève et Marc-Éric, ses frères et soeurs: Jean-Louis (Micheline Jean), Michel (Suzanne Morin), Micheline (Bob Rivet) et Ginette (Denis Simard), ses beaux-frères et belles-soeurs, neveux, nièces, parents et amis. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. La famille recevra les condoléances des parents et amis le samedi 23 février de 9 h à 14 h au **Complexe funéraire Charles E. Rajotte inc. 765, Notre-Dame, Repentigny**. Les funérailles auront lieu ce samedi à 15 h, en l'église de La Purification, 445, Notre-Dame, Repentigny. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation du Centre hospitalier Le Gardeur seraient appréciés.



**VALLÉE (née Fortin), Fernande 1930 - 2002**  
 À Montréal, le 14 février 2002, à l'âge de 71 ans, est décédée Fernande Fortin, épouse de Bernard Vallée. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Luc (Louise Lemay) et Sylvie; ses petits-enfants, Natasha, Nicolas, Zachary et Mégan, ses frères, soeurs, parents et amis. La famille recevra les condoléances au **Complexe funéraire Urgel Bourgrie 745, Crémazie Est, Montréal www.urgelbourgrie.com**. Les funérailles auront lieu le mardi 26 février 2002 à 10 h en l'église St-Thomas-Apôtre, et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Au lieu de fleurs, des dons à la Société canadienne du cancer ou à la Fondation québécoise des maladies du coeur seraient appréciés. Heures des visites: lundi de 19 à 22 h.



**VIAU (née Dubeau), Nicole 1946 - 2002**  
 Nicole Viau nous a quittés trop rapidement, épouse de Gaëtan, mère de Brigitte (Robert), Patrick et Karyne (Jean Sébastien), soeur de Diane (Denis) et Donald (Kathleen), belle-soeur de Lise (Yves), André (Louise), Rolande (Richard), Normand (Louise) et Paul (Francine), belle-fille de Gertrude, tante de tous les petits, amie de tous ceux et celles qui ont eu la chance de la côtoyer. Elle est, était et restera notre ange gardien à tous. Exposée le dimanche 24 février de 18 à 20 h au **Complexe funéraire Angrignon Alfred Dallaire inc. 7200, boul. Newman, LaSalle**. Une réunion de prières aura lieu en la chapelle du complexe, le même jour à 20 h. Compensez l'envoi de fleurs par des dons à la Société du S.L.A. du Québec.

REMERCIEMENTS

**ABBÉ GEORGES RIEDL**  
 La famille Riedl tient à remercier toutes les personnes qui ont offert leurs condoléances lors du décès de l'Abbé Georges Riedl, le 20 janvier 2002. *"Qu'il repose en paix"*

**BLOUIN, Imelda**  
 Suite au décès de Mme Imelda Blouin, survenu le 7 février 2002, à St-Jacques, à l'âge de 95 ans, ses soeurs, Sr Pauline et Sr Marie-Mathe Blouin, des Soeurs de Ste-Anne à Lachine, ainsi que la famille Blouin, remercient tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par visites au salon, messes, fleurs ou assistance aux funérailles. Que chacun trouve ici l'expression de notre reconnaissance en considérant ces remerciements comme personnels.

**CHALUT-AWAN, Denise**  
 Sadiq Awan, Gabrielle C. Valois et leurs familles désirent remercier parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du décès de Denise Chalut-Awan. Nous avons été profondément touchés par vos témoignages et nous vous prions d'accepter notre reconnaissance. Nous désirons aussi remercier le personnel de l'Hôpital Général Juif.

**LABROSSE, Raymond**  
**Au soir du jeudi 24 janvier 2002, au terme de ses 93 ans, Raymond est parti discrètement.**  
 C'est un passage difficile pour nous qui l'aimons et qui nous sentons toujours aimés de lui. Mais au coeur de ces moments de deuil, la vie nous a permis de trouver, malgré tout, sens, sérénité, chaleur, espérance et paix. Et nous croyons qu'être fidèles à Raymond, aujourd'hui, c'est vivre, vivre comme il le voudrait, le faire vivre en nous. Vous avez su vous faire très proches de nous par votre présence attentive et chaleureuse, votre affection, votre prière. Merci du fond du coeur pour ces liens si précieux. **Claude, Mariette et Jean, Jacques et Danielle, les petits-enfants**

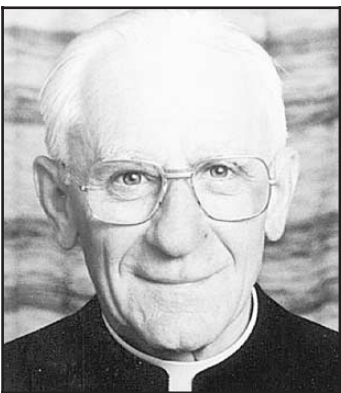


**NORMAND - ROY, Lucia 1916 - 2001**  
 Merci du fond du coeur à tous les parents et amis qui nous ont apporté la chaleur de leur sympathie et le réconfort de leur amitié à la suite du décès de Lucia Roy-Normand survenu le 15 octobre 2001. Vos marques de sympathie exprimées par offrandes de fleurs, messes, cartes ou présence aux funérailles nous ont touchés. Nous tenons à vous exprimer notre profonde gratitude. La famille

REMERCIEMENTS

**DESMARTEAU, Jacques 1930 - 2001**  
 Son épouse Elia Orsini, ses enfants, ses petits-enfants, ses frères, belles-soeurs, beaux-frères remercient très sincèrement toutes les personnes qui nous ont témoigné des marques de sympathie, prières, offrande de messes, fleurs, dons et cartes de condoléances, visite au salon ou assistance aux funérailles, lors du décès de M. Jacques Desmarteau survenu le 24 décembre 2001 à Boucherville. Toutes ces personnes sont prières de considérer ces remerciements à titre personnel.

REMERCIEMENTS



**GASTON MARSOLAIS, ABBÉ**  
 Vous avez eu la délicatesse lors du décès de l'abbé Gaston Marsolais de nous témoigner par un geste personnel la part que vous preniez à notre peine. Nous en avons été sincèrement touchés et tenons à vous dire notre profonde gratitude. Les soeurs, les belles-soeurs et les frères de l'abbé Gaston Marsolais

10e ANNIVERSAIRE

**JEAN (Bérubé), Françoise 1922 - 1992**  
 Déjà 10 ans que tu nous as quittés et tu nous manques toujours autant. Tu resteras toujours dans nos plus chers souvenirs comme étant une femme et une mère hors du commun. Ta famille.

13e ANNIVERSAIRE

**JACQUELINE BOURBONNAIS LÉVEILLÉ**  
 Depuis 13 ans que tu es décédée, je garde présent à ma mémoire, ton dévouement et ta générosité, aide moi à poursuivre ma route. Ton époux Gaston

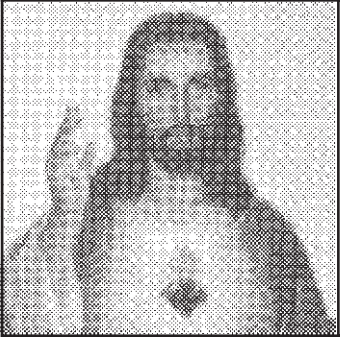
1er ANNIVERSAIRE

**LISE DUFRESNE 1940 - 2001**  
 Il y a un an, tu nous quittais, après une énergique et courageuse lutte contre le cancer. Ta vitalité et ta persistance à orienter chacun de tes instants vers l'essentiel, sera pour nous tous la plus belle leçon que tu nous auras laissée. Frédéric (Claudine), Philippe (Sandra), Clément (Sophie), Bernard, sa soeur Nicole et tous les autres membres de la famille remercient tous ceux qui ont exprimé leur appui et leur encouragement dans cette épreuve. Ta présence et ta joie de vivre nous manquent mais nous savons que tu as rejoint la lumière.

IN MEMORIAM

**Michel Massé 1931 - 1977**  
 Toujours aussi présent dans nos pensées et dans nos coeurs. Jo-Ann, Diane, Bev, Suzanne et petits-enfants.

PRIÈRES



Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. R.S.

INRS - Institut Armand-Frappier

Université de recherche en santé

Un don au décès

un moyen privilégié pour exprimer sa sympathie

Un message de sympathie sera transmis à la famille éprouvée.



Fondation Armand-Frappier

531, boulevard des Prairies  
 Laval (Québec) H7V 1B7  
 Téléphone : (450) 686-5360

Il y a trop de soldats pour le budget, et pas assez pour les missions

JOHN WARD  
 Presse Canadienne

OTTAWA — Coincée entre un budget inadéquat et des exigences accrues, l'armée canadienne vit au-dessus de ses moyens, a déclaré hier le chef d'état-major de l'armée de terre.

Et si on n'accepte pas d'augmenter ses ressources ou de lui confier moins de responsabilités, il faudra en payer le prix tôt ou tard, a ajouté le lieutenant-général Mike Jeffery.

« Nous avons trop de militaires pour notre budget, mais pas assez pour les missions qui nous sont confiées », a-t-il précisé à l'occasion de l'assemblée annuelle de la Conférence des associations de la défense. Pour joindre les deux bouts, l'armée doit rogner sur les budgets d'infrastructure et d'entretien, et exiger beaucoup de ses soldats.

« À force de vivre au-dessus de nos moyens, on perd de la flexibilité et, à un moment donné, il faut trouver le moyen de combler les brèches », a souligné le lieutenant-général Jeffery.

Le ministre de la Défense, Art Eggleton, a proposé une révision de la politique de défense, cette année. Le commandant de l'armée de terre a accueilli favorablement cette idée, qui permettrait de savoir combien les Canadiens sont prêts à

payer pour l'armée. « Si la population estime ne pas pouvoir consacrer plus d'argent à la défense, je suis prêt à accepter son point de vue, dit-il. Mais elle doit comprendre qu'elle en aura moins pour son argent, car nous ne pouvons poursuivre un financement déficitaire aux dépens de nos soldats et de nos aviateurs. »

Les soldats travaillent de plus en plus fort, car même si le recrutement donne de bons résultats, il faut prévoir une période d'entraînement, dit le lieutenant-général Jeffery. « Il nous manque environ 1200 soldats ayant suivi un entraînement adéquat », estime-t-il.

Cette situation met encore plus de pression sur les militaires expérimentés. Les fantassins qui rentrent chez eux après avoir participé à une mission outre-mer sont envoyés presque immédiatement à la base des Forces canadiennes à Gatetown pour former des recrues.

Le lieutenant-général Jeffery entrevoit un autre problème potentiel. Au cours des prochaines années, les militaires qui ont été recrutés au début et au milieu des années 1970 pourront obtenir une rente de retraite partielle.

Si plusieurs décident de partir parce qu'ils en ont assez du rythme qui leur est imposé, l'armée pourrait avoir un problème de taille, prévoit-il.



Huquette Labelle, d'Ottawa (à gauche), a intégré les rangs de l'Ordre du Canada au cours d'une cérémonie présidée par la gouverneure générale Adrienne Clarkson.

La Citadelle est l'hôte d'une première cérémonie de l'Ordre du Canada

Presse Canadienne

QUÉBEC — La Citadelle de Québec a été l'hôte, hier, de la première cérémonie de l'Ordre du Canada se déroulant à l'extérieur de Rideau Hall, à Ottawa.

D'autres cérémonies se dérouleront à l'extérieur d'Ottawa. La prochaine aura lieu à Vancouver, en septembre. Une autre est prévue à Halifax en octobre.

« Cela fait partie des initiatives que nous avons prises cette année à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire des gouverneurs généraux canadiens (...) afin que les gens connaissent mieux cette récompense et sachent que c'est la plus haute distinction civile », a rappelé la gouverneure générale Adrienne Clarkson dans son discours d'ouverture.

Suivant ces habitudes formalisées protocolaires, la remise des insignes a commencé. Les nouveaux membres ont défilé un à un devant la gouverneure générale, qui épinglait leur récompense après la lecture d'un texte résumant les raisons de leur nomination. Sur les 39 personnes décorées par la gouverneure générale, 25 sont devenues membres, 12 ont été nommées officiers et deux ont été promues compagnons.

L'auteure québécoise, Marguerite Lescop, âgée de 86 ans, figure parmi ceux qui ont intégré les rangs de l'Ordre du Canada, hier. « Quand on m'a appris que j'avais été choisie, je prenais ça à la légère. Mais aujourd'hui, lorsque le grand moment est arrivé, je suis devenue

très émue. Tellement que je me demandais si j'allais être capable de me rendre en avant », a-t-elle raconté.

Mme Lescop, qui n'a jamais mené de grands combats ni consacré sa vie à de nobles causes, s'est longtemps demandé pourquoi on lui faisait un tel honneur. « Je crois que je reçois l'Ordre du Canada parce que je suis une personne ordinaire qui a mené une vie ordinaire et qui a accompli ce qu'elle voulait accomplir. Et l'ordinaire s'est transformé en extraordinaire. »

Par ailleurs, Lila Sied Ameen Fahlman, qui défend la cause des femmes musulmanes, était très heureuse d'avoir été récompensée de la sorte.

« Je rêvais de l'Ordre du Canada depuis si longtemps, s'est-t-elle exclamée. J'ai lu beaucoup à propos de cette récompense. Lorsque je voyais tous ceux qui étaient décorés, je les trouvais très chanceux et en même temps, je me disais qu'ils le méritaient. Je me disais que jamais je ne pourrais le recevoir. J'y avais renoncé pour ne pas avoir le coeur brisé. »

Fille d'une mère méthodiste et d'un père musulman, Mme Fahlman défend avec passion le respect entre membres de différentes religions. « Ce n'est pas parce que je suis musulmane que je crois que tout le monde devrait l'être. Au contraire. Chacun doit trouver la religion qui lui convient le mieux », souligne-t-elle.

Statut des éducatrices: Québec soutiendra l'appel d'une garderie

Presse Canadienne

QUÉBEC — Le gouvernement québécois soutiendra financièrement l'appel d'un centre de la petite enfance (CPE) pour faire renverser un jugement accordant un statut de salariées à une trentaine d'éducatrices en milieu familial.

C'est ce qu'a indiqué hier la ministre d'État à la Solidarité sociale, à la Famille et à l'Enfance, Linda Goupil.

Le commissaire Jacques Vignola avait tranché, le 11 février, en fa-

veur de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) qui réclamait le statut de salariées pour les travailleuses en milieu familial du CPE La Rose des vents, à Blainville, dans les Laurentides.

La décision rendue par le commissaire Vignola est lourde de conséquences financières. Elle pourrait théoriquement faire passer 10 000 femmes qui exploitent un service de garde dans leur maison sur la liste de paie des CPE, et, conséquemment, du gouvernement.

# PARTENAIRES D'ICI ET D'AILLEURS



En échange d’une somme équivalant à 2 \$ par ménage, des charretiers ramassent les rebuts en apparence non réutilisables.

Photo ÉRIC ST-PIERRE, collaboration spéciale

## De l’ordre dans les ordures

Jusqu’au 7 avril 2002, *La Presse* publie chaque semaine en collaboration avec Oxfam-Québec un article portant sur un projet de coopération internationale. Dix jeunes journalistes et photographes québécois ont parcouru le globe afin de produire cette série qui met en relief la qualité du travail de plusieurs coopérants canadiens et souligne l’importance de la solidarité entre populations du Nord et du Sud, tout comme au sein même de ces sociétés.

MARTINE ROUX  
et ÉRIC ST-PIERRE  
collaborations spéciales

Cotonou est construite sur un tapis d’ordures. Chaque terrain, chaque chaumière nouvellement érigée dans la métropole du Bénin repose littéralement sur un remblai de déchets. La ville étouffe chaque jour un peu plus sous le poids des détrit­us qui jonchent les rues, les trottoirs, les marchés, les rives, les canalisations pluviales.

Près d’un million d’êtres humains grouillent dans les rues de Cotonou. Mais la ville ne compte ni site d’enfouissement, ni décharge, ni service de ramassage des ordures ménagères. Résultat : un paysage triste, nauséabond... et dangereux. Des seringues côtoient les terrains de jeux. Des femmes puisent de l’eau dans des puits alimentés par une nappe phréatique de qualité douteuse. Les amoncellements de détrit­us servent de nids de propagation pour la vermine, les insectes et les maladies. Dans certains quartiers populaires, les berges de la jadis jolie lagune de Cotonou, tout près de l’Atlantique, sont autant de latrines à ciel ouvert.

À Cotonou, la gestion des déchets solides ménagers relève du casse-tête. Les rues, souvent étroites et rarement pavées, ne permettent pas la cueillette de porte en porte avec des camions à benne. En fait, une véritable révolution du déchet s’impose : ici, les comportements sont aux antipodes des standards de salubrité occidentaux.

N’empêche, différents groupes ont entrepris à leur façon d’assainir la ville. Des adolescents effectuent des corvées volontaires en balayant et en nettoyant les rues de Placodj, un des quartiers les plus pauvres de la ville.

Ailleurs, un réseau informel de femmes « récupératrices » ratisse les quartiers pour acheter les contenants de verre, de métal ou de plastique qu’elles revendront par la suite au marché. Mais n’entre pas qui veut dans leur club sélect : une ménagère s’improviserait récupératrice que les femmes auraient tôt

fait de lui régler son compte ! « Ma grand-mère et ma mère faisaient ce métier, dit l’une d’elles, Jacqueline. Ça se transmet d’une génération à l’autre. Comme si c’était héréditaire ! »

En échange d’une somme équivalant à 2 \$ par ménage, des charretiers ramassent quant à eux les rebuts en apparence non réutilisables. On croirait ces travailleurs tout droit sortis du Moyen Âge : ils remplissent la charrette chez les « abonnés » du service — environ la moitié des citoyens retiennent les services d’un charretier — et tirent ensuite à bout de bras cette lourde charge bringuebalante et malodorante. Destination ? Le dépôt anarchique le plus proche ! Un déplacement de déchets, en somme.

Mais ils peuvent aussi vendre leur cargaison à un futur propriétaire qui souhaiterait remblayer les bas-fonds de la lagune pour y aménager une bicoque. Ou négocier avec des jardiniers-maraîchers, qui recueillent les déchets organiques afin d’en faire du compost qui servira à engraisser des terres cultivables autour de la ville. « On a tout intérêt à vendre le contenu de la charrette, dit Alexandre de Repro­nev, un entrepreneur charretier qui détient une flotte de cinq charrettes et emploie une quinzaine de personnes. On en retire plus de revenus et on évite surtout de parcourir des kilomètres pour se rendre au dépôt. »

### Les rebuts rassembleurs

Autant d’acteurs oeuvrant de façon échevelée à « pré-collecter » les déchets. Suffisait de les réunir et d’orchestrer leur action : voilà la mission du projet de gestion des déchets solides ménagers (PGDSM), lancé par Oxfam-Québec à Cotonou avec l’aide de l’ACDI.

« Ici, on travaille à organiser la pré-collecte des ordures, explique le directeur du projet, le Québécois Laurent Gauthier. Pour le Québec, je sais que ça peut sembler un peu bizarre. Mais la ville n’a pas les moyens d’avoir un système de cueillette. Il s’est donc créé des petites associations qui recueillent



Photo ÉRIC ST-PIERRE, collaboration spéciale

Des jardiniers-maraîchers recueillent les déchets organiques afin d’en faire du compost qui servira à engraisser des terres cultivables autour de la ville.

des ordures moyennant une rétribution. »

Le hic, c’est que ces groupes se sont développés de façon exponentielle... mais désorganisée : les charretiers, qui à eux seuls représentent 80 % de la pré-collecte, se disputaient féroce­ment les 24 communes et les 145 quartiers de Cotonou jusqu’à l’intervention d’Oxfam-Québec.

« On a découpé la ville en quartiers et chaque association a choisi des secteurs d’intervention », poursuit M. Gauthier. Miracle : tous ces intervenants ont accepté de bon gré de contribuer au projet de pré-collecte des déchets. « On a eu un taux d’adhésion de 100 % car nous n’avons rien décidé. Ils se sont positionnés eux-mêmes. Décréter quelque chose, ça ne marche pas ! »

Il était temps. Cotonou a atteint un seuil d’urbanisation tel qu’il ne reste plus un seul centimètre de terrain à lotir, dit M. Gauthier. Les seuls endroits vacants ont des fonctions importantes pour l’environnement, comme les bas-fonds, les bassins ou les lieux d’évacuation des eaux. L’envahissement des déchets pose désormais un sérieux problème de santé publique.

« Les déchets sont mis sur les berges et on en est rendu à les

pousser dans l’eau ! Cela a des impacts sur la santé et l’environnement, ça ne peut plus continuer. »

Charretiers, maraîchers, jeunes balayeurs, femmes récupératrices ont accepté de bonne grâce de collaborer ensemble. Mais l’un des plus grands défis du projet est de changer les comportements de la population. Pas facile d’y arriver quand le nec plus ultra de l’engagement écolo consiste à nettoyer son perron...

« Il y a beaucoup de travail à faire. Mais nous avons sans doute le projet le plus médiatisé en ville ! On a utilisé tous les médias pour le promouvoir : journaux, radio, télévision. On souhaite aussi que la municipalité adopte un décret municipal. »

### Relève

Pendant qu’Oxfam-Québec supervise la pré-collecte dans les rues de Cotonou, la société d’ingénierie canadienne Dessau Soprin travaille à l’aménagement d’une décharge municipale, également avec le soutien financier de l’ACDI. Les charretiers ne se contenteront donc plus de déplacer les ordures : chacun dans sa zone, ils auront pour mission de les transporter d’un point à un autre. Un camion les emmènera ensuite à la décharge.

L’élimination des déchets biomédicaux fera aussi partie de l’intervention d’Oxfam-Québec à Cotonou. À l’origine, le projet n’en faisait pourtant pas mention, explique Laurent Gauthier. « Mais nous avons constaté que les établissements de santé se débarrassent de leurs déchets biomédicaux de façon un peu sauvage : les seringues ou autres objets potentiellement contaminés se retrouvent en pleine nature, à la portée des gamins. Il fallait faire quelque chose. »

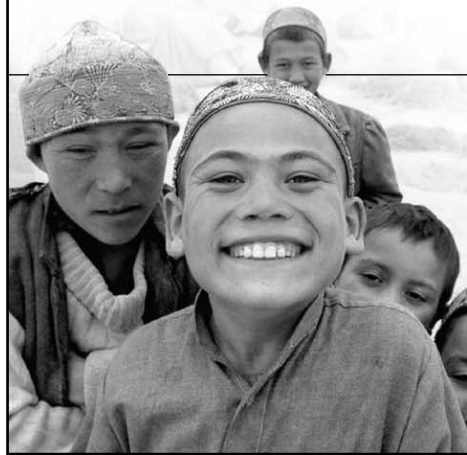
En attendant de trouver une solution plus durable, l’incinérateur du centre hospitalier de Cotonou brûlera tous les déchets biomédicaux des cliniques et des établissements de santé environnants. Ironiquement, il est situé... à un jet de pierre de la cantine de l’hôpital. Malgré ses lacunes, l’incinérateur atteint des températures suffisamment élevées pour brûler convenablement les déchets biomédicaux. « C’est une solution d’urgence mais c’est mieux que rien du tout », dit le coopérant.

Même si le projet d’Oxfam-Québec n’a véritablement débuté qu’au printemps dernier, Laurent Gauthier pense déjà à la relève. « Les associations ont déjà formé un collectif qui gèrera les activités une fois notre contribution terminée. Finalement, nous aurons servi d’interface entre la ville de Cotonou et ce collectif. » Environ 500 personnes couvrant 43 % du territoire urbain vivaient de la pré-collecte avant l’implantation du projet, ajoute-t-il. « En couvrant tout l’ensemble de la ville, nous espérons créer 500 autres emplois. » Mais surtout, grâce à la force et à l’organisation du collectif de pré-collecte, Cotonou devrait selon lui retrouver un aspect plus sain d’ici quelques années. « On se croise les doigts... »

Ce reportage a été dirigé et rédigé par Martine Roux avec le concours d’Éric St-Pierre sur le terrain.

**QUESTION 6 : Quel est l’impact recherché par le projet de gestion des déchets à Cotonou ?**

## GRAND CONCOURS



Pour participer au concours, il suffit de répondre à la question qui sera publiée chaque semaine au bas de chaque article. Il faut également proposer le nouveau slogan d’Oxfam-Québec pour la Journée internationale de l’alphabétisation. **Qui peut participer?** Tous les élèves des écoles primaires et secondaires du Québec. **Date limite:** 28 avril 2002, à 16h. **Prix:** La personne gagnante recevra un prix d’une valeur de 500\$. De plus, elle réalisera avec un graphiste professionnel l’affiche d’Oxfam-Québec pour la Journée internationale de l’alphabétisation, le 8 septembre 2002. Chaque participant doit soumettre, en plus des réponses aux 12 questions, une suggestion de slogan sur la thématique de l’alphabétisation. Le slogan doit être accompagné d’une description écrite ou illustrée permettant à un graphiste de réaliser, en collaboration étroite avec le gagnant, une affiche pour la Journée internationale de l’alphabétisation.

Faites parvenir vos réponses et votre proposition à l’adresse suivante:

GRAND CONCOURS, Oxfam-Québec  
2330, rue Notre-Dame Ouest, bureau 200  
Montréal (Québec) Canada, H3J 2Y2

